

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU SILA

DEPARTEMENT DE KIMITI

SOUS-PREFECTURE DE GOZ-BEIDA RURAL

CANTON HABILE OUARA



Membres de l'Association du Développement du Canton

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON HABILE OUARA

Période Mai 2014 à Mai 2018

Elaboré par la population du canton Habilé Ouara
Avec l'appui financier et technique du PADL-GRN
Et l'accompagnement de la Fédération Al-Takhadoum

Mai 2014

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	iii
Liste des Abréviations	iv
Introduction	1
Démarche et méthodologie	1
I. Généralités sur le canton	3
1.1. Milieu physique	3
1.1.1. Localisation géographique.....	3
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	3
1.1.2.1. Relief	3
1.1.2.2. Climat	4
1.1.2.3. Hydrographie	4
1.1.3. Les ressources naturelles.....	5
1.1.3.1. Sols.....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	6
1.1.3.3. Faune	7
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	8
1.2 Milieu humain	8
1.2.1. Historique du canton.....	8
1.2.2. Caractéristiques démographiques	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	9
1.2.4. Organisations modernes.....	10
1.2.5. Les intervenants	11
1.2.6. Les infrastructures	12
1.3. Activités économiques	13
1.3.1. Agriculture	13
1.3.2. Élevage	14
1.3.3. Pêche	15
1.3.4 Commerce.....	15
1.3.5 Artisanat	16
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	17
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	17
2.1.1 Résultats du diagnostic	17
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	19

2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	20
2.2.1 Résultats du diagnostic	20
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	21
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...) 21	21
2.3.1 Résultats du diagnostic	21
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	22
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	22
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	23
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	24
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	24
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	26
2.6. Affaires sociales-Genre	26
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	26
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	27
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	27
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	27
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	28
III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	28
.....	
IV. Projets de développement sur la durée du plan	29
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	29
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions.....	34
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	34
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	35
5.3 Planning annuel de travail.....	37
Conclusion.....	42
Annexes	43

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURES

Tableau 1 : Liste des principales espèces ligneuses rencontrées.....	7
Tableau 2 :Liste des espèces disparues.....	7
Tableau 3 : Effectifs de la population par Khalifat.....	9
Tableau 4 :Les agences des Nations Unies intervenant dans le canton	11
Tableau 5 : Les ONG internationalesintervenant dans le canton	11
Tableau 6 : ONG nationales intervenant dans le canton.....	12
Tableau 7 : Les infrastructures scolaires	12
Figure 1 : Hauteurs d'eau et nombre de jours de pluie durant les dix dernières années à Goz Beida.....	4
Carte 1 : Localisation du canton Habilé Ouara	3
Carte 3 : Esquisse pédologique du canton Habile Ouara.....	5
Carte 4 : Types de végétation observés dans le canton Habile Ouara.....	6

LISTE DES ABREVIATIONS

ADES	Agence de Développement Economique et Social
ACORD	: Agency for Cooperation and Research and Development
ADC	: Association du Développement Cantonale
ADS	: Association du Développement de Sila
AIRD	: African Initiative Relief Of Development
AGR	: Activité Génératrice des Revenues
APLFT	: Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
CDA	: Comité Départemental d'Action
BCI	Bureau Consulting International
CCD	: Comité Cantonal de Développement
COGES	: Comité de Gestion et d'Entretien du centre de Santé
COSAN	: Comité de santé
CRT	: Croix Rouge du Tchad
CT	: Commission Thématique
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FLM	: Fédération Luthérienne Mondiale
FPT	: Future Porte du Tchad
GIZ	: Coopération Technique Allemande
HIAS	: Hebrew Immigrant Aid Society
IAS	: International Aid Service
JRS	: Jesuit Refuge service
LTDH	: Ligue Tchadienne de Droit de l'Homme
OCHA	: Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
OCL	: Organisme Correspondant Local
OIM	: Organisation Internationale pour la Migration
OP	: Organisation des Producteurs
OSC	: Organisations de la Société Civile
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PAPAT	: Projet d'Appui à la Production Agricole au Tchad
PDL	: Plan de Développement Local
RN	: Ressources Naturelles
UDGV	: Union de Développement des Groupes de Villages
UNHCR	: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Contexte général

Le Tchad, situé géographiquement au cœur du continent africain est peuplé de 11 175 425 habitants (RGPH, 2009) dans une superficie de 1 284 000km². Le “pays de TOUMAI” a commencé depuis l'avènement de la démocratie en 1990 à s'inscrire dans un processus de décentralisation, système qui permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire. Malgré beaucoup d'efforts de la part de l'Etat, les communautés au niveau local sont confrontées à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc. C'est ainsi que depuis quelques années l'Etat est appuyé par les partenaires au développement pour enclencher et mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Cela permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions durables à leurs problèmes identifiés

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

La population du canton d'Habile Ouara a bénéficié de l'accompagnement de la Fédération AL-TAKHADOUM et de l'appui technique et financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles fruit du partenariat entre le Tchad et l'Union Européenne.

Démarche et méthodologie

La base méthodologique a été le guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. La démarche d'élaboration a été participative car elle a impliqué tout un ensemble d'acteurs. Plusieurs outils ont été utilisés pendant la période. Cela permet aux acteurs de s'approprier de l'approche, beaucoup d'ateliers et les Assemblées Générales (AG) ont été organisés en étroite collaborations avec les autorités et les services techniques déconcentrés de l'Etat et l'équipe de la Fédération AL-TAKHADOUM.

Les principales phases et étapes suivantes ont été suivies pendant l'élaboration du PDL du canton de Habilé Ouara :

- Pendant la phase de préparation l'OCL AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Kimiti et plus particulièrement dans le canton Goz-Beida.

Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Goz-Beida, chef-lieu du canton, puis dans les khalifats à savoir Tcharaw, Koutoufou, Ablelaye et Goz-Beida a été menée pour informer et sensibiliser la communauté. Plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton(ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.

- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif Cantonal des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les Khalifats respectifs du canton à savoir Koutoufou le 27 avril 2014, Tcharao le 28 avril, Ablelaye le 29 avril et Goz-Beida le 1er mai 2014 pour mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 13 mai 2014 à Goz-Beida ; les groupes thématiques représentant les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé avec la participation active du Projet d'Appui à la Production Agricole au Tchad (PAPAT) à Koutoufou en date du 19 juin 2014. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Goz-Beida du 29 au 30 janvier 2015. L'OCL Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Kimiti pour validation. La session de validation a eu lieu le 07 mai 2015 à Goz-Beida. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

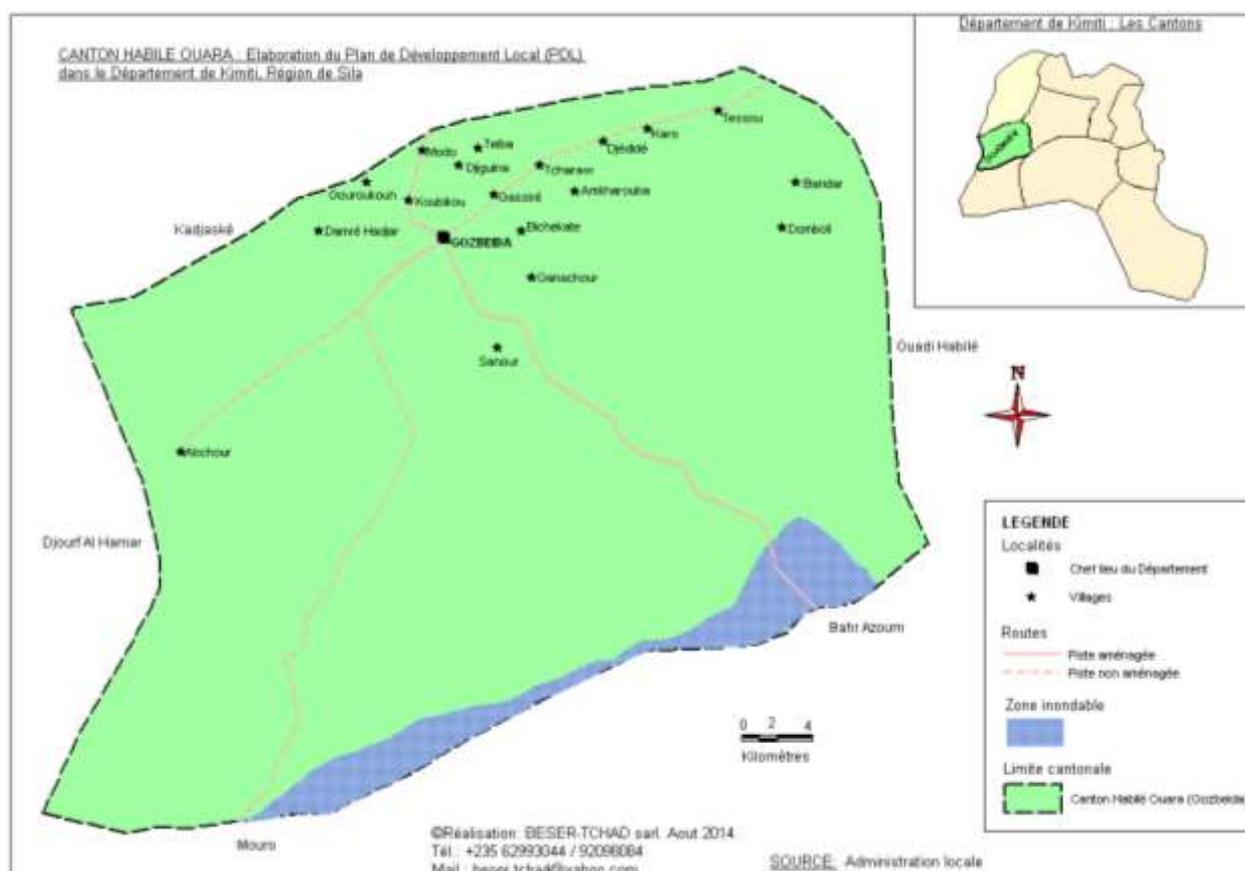
1.1.1. Localisation géographique

Le canton Goz-Beida a une Superficie de 1420 Km². Géographiquement, il est situé entre 11°91'83,82" et 12°30'72,36" de latitude Nord et entre 21°20'42,64" et 21°66'25,08" de longitude Est.

Il est limité au Nord par le Canton Kadjaské, au Sud par le canton Mouro et Barh Azoum, à l'Est par le canton Ouadi Habile et à l'Ouest par le canton Kadjaksé dans le Département de Djourf Al-Ahmar.

Le Chef-lieu du canton est Goz-Beida, il est en même temps le chef-lieu du Département de Kimiti. Il abrite aussi la Sous-préfecture et la commune de Goz-Beida.

Le canton Goz-Beida regroupe plus de 90 villages et plus de 30 Damrés et Ferricks.



Carte 1 : Localisation du canton Habilé Ouara

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le canton Goz-Beida présente un relief irrégulier, dans sa partie Nord-Ouest il y a une chaîne des collines Arbab vers l'axe Amdam qui traverse le village Ardilik et une autre colline du nom Koukoudjour qui va vers Amkharouba, vers le Sud-Ouest il y a une chaîne de colline du nom de Kimiti. Le canton Goz-Beida est entouré des collines qui permettaient à la population de résister à la période de razzias, une autre colline appelée Sila se trouve à 17 km de Goz-Beida dans la direction sud-ouest en allant vers Kerfi.

1.1.2.2. Climat

Le climat est du type sahélo-soudanien avec deux saisons dont une saison sèche plus longue (7 mois) qui va d'octobre en mai et une saison de pluie plus courte qui va de juin en septembre (5 mois). Le type du vent c'est de harmattan qui souffle du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent soufflant de juin à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 28°C à 45 °C. Les précipitations annuelles varient entre 500mm à 800mm.

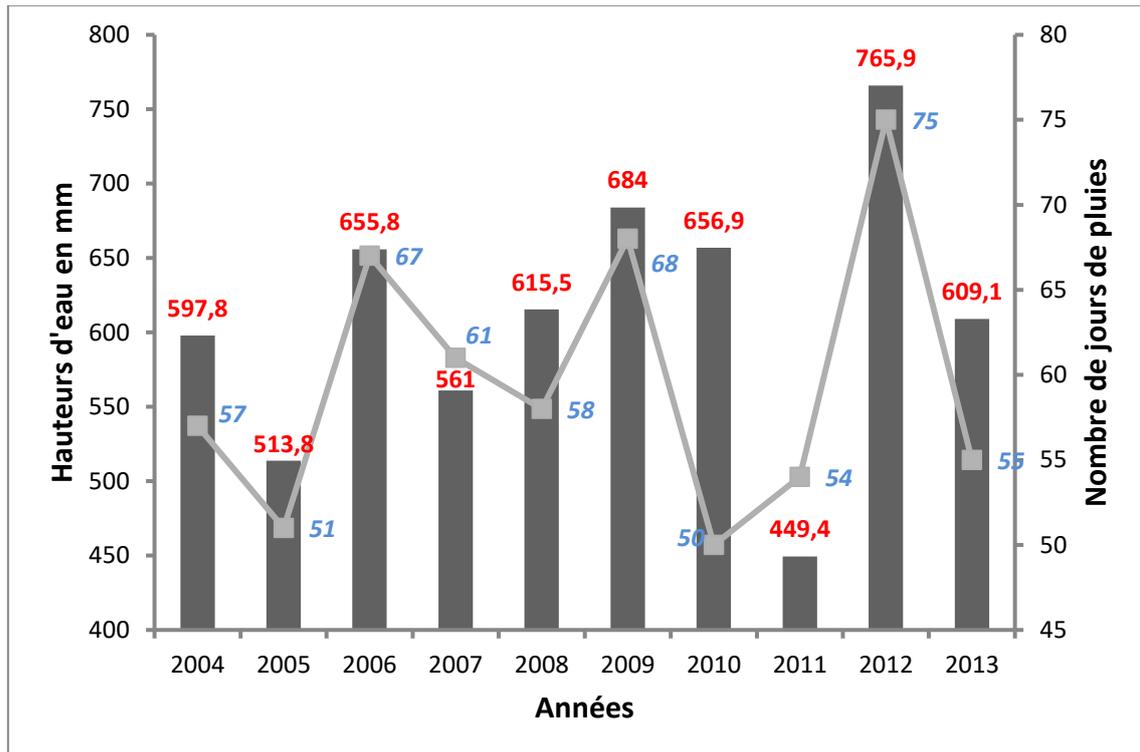


Figure 1 : Hauteurs d'eau et nombre de jours de pluie durant les dix dernières années à Goz Beida

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique dans le canton Goz Beida est caractérisé par la présence de mares et d'ouaddi. Le ouaddi le plus important est le "Douwei" situé dans la partie Nord du canton ; il coule temporairement pendant la période de juillet à septembre et bloque parfois l'axe Abéché – Goz-Beida. La population utilise les abords du ouaddi pour les cultures de contre saison et les cultures maraîchères. L'Ouaddi Douwei offre donc une grande opportunité pour l'agriculture et l'élevage. C'est une zone d'excellence de culture maraîchère surtout des pastèques.

On a constaté qu'aux abords des ouaddis la profondeur d'un puits atteint 4 à 7 mètres, dans les parties plus éloignées la profondeur varie de 8 à 40 mètres.

L'hydrographie est aussi caractérisée par une surface inondable pendant la saison de pluie au niveau des plaines bordant le ouaddi Douwei et le fleuve Barh Azoum. Les eaux collectées des zones de haute élévation à partir des collines et au niveau des petits ouaddi débordent pour s'épandre dans ces plaines.

Il faut signaler que l'érosion hydrique cause des dommages importants sur les berges des ouaddis.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

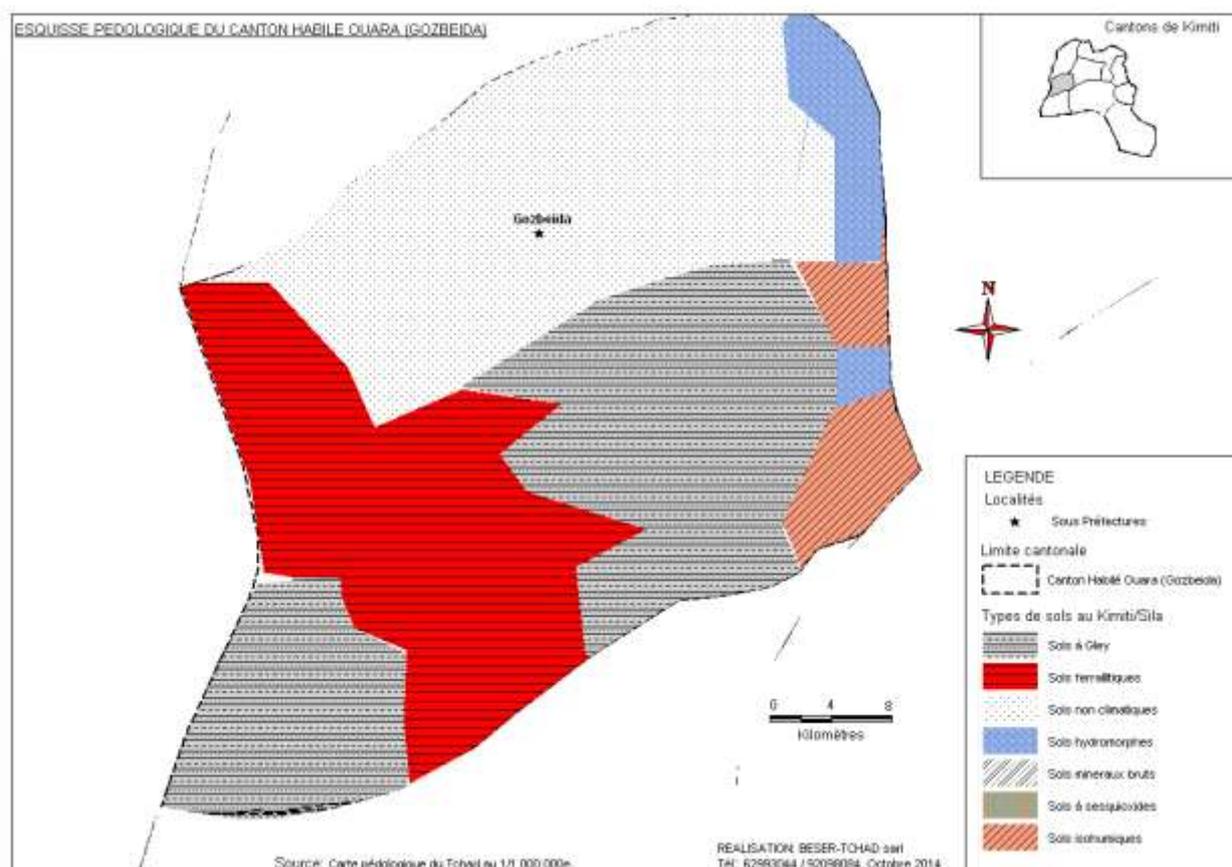
Les principaux types de sols présents dans le canton Goz-Beida sont les sols sablonneux, argileux, hydro morphes et gravillonnaires. En lien avec la classification adoptée sur la carte pédologique du Tchad le canton compte la présence des sols à gley, les sols ferralitiques, les sols non climatiques, les sols hydromorphes et les sols isohumiques.

Sur les sols à Gley, les sols hydromorphes et isohumiques qui comme caractéristique commune la présence d'argile, la population pratique les cultures pluviales tels que le sorgho, le sésame, le berbéré (en fin de saison des pluies). Pendant la saison sèche et froide sur ces sols lorsqu'il y a une source d'eau (puits maraîchers) la population pratique les cultures de contre saison comme à Hassaye, Douwei et Tamadjour.

Sur les sols sableux, la population pratique essentiellement le mil pénicillaire, l'arachide, le niébé.

Certains endroits comme la partie Sud qui côtoie le Barh Azoum impropres à l'agriculture (sol ferralitiques, gravillonnaires) sont réservés pour les pâturages.

L'érosion hydrique dégrade beaucoup les sols du canton et les méthodes de lutte anti-érosive sont quasi-inconnues de la part de la population.



Carte 2 : Esquisse pédologique du canton Goz-Beida

1.1.3.2. Végétation et Flore

Le canton présente une végétation assez variée. En effet trois types principaux de végétation sont rencontrés :

La végétation est dans son ensemble de type savanicole avec quelques variantes selon la géologie et la géomorphologie.

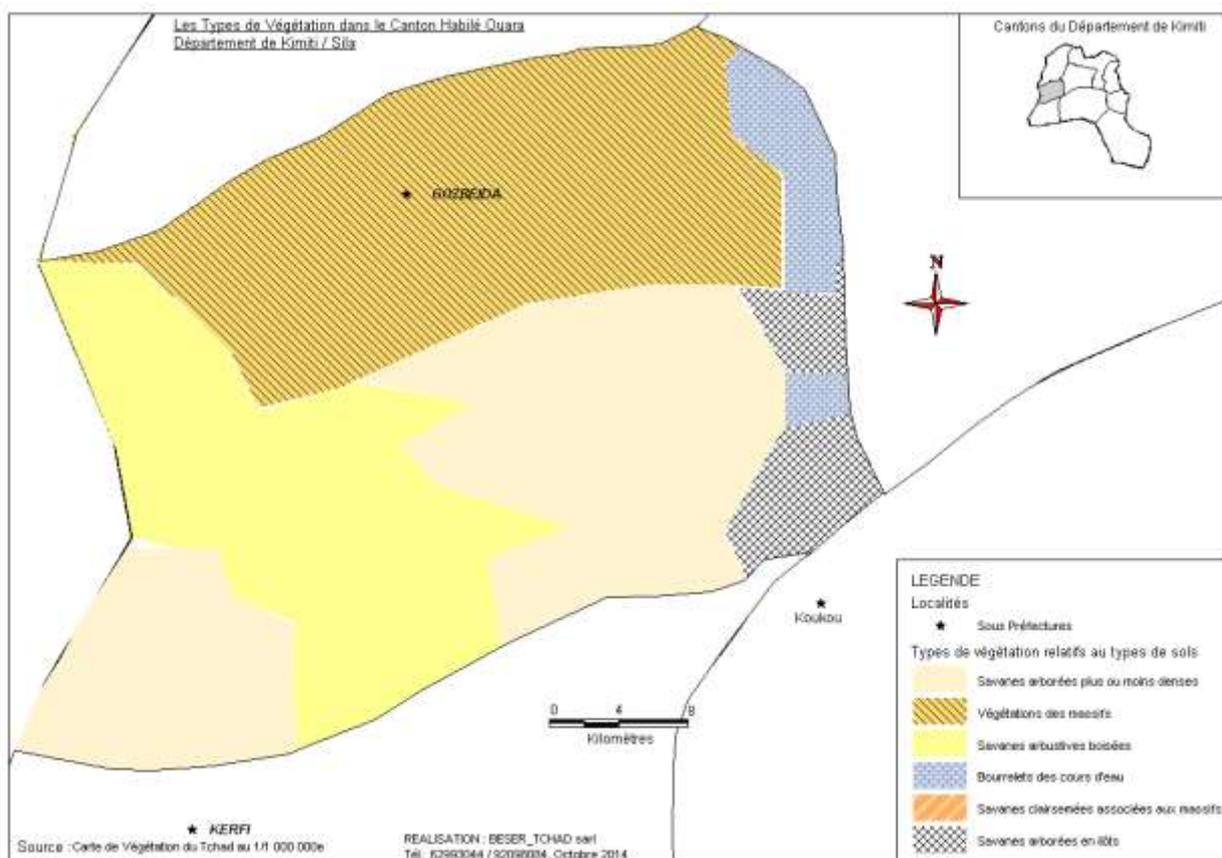
On observe sur presque la moitié nord du canton une végétation (savane) de massif caractérisée par des arbres et arbustes juchés sur les collines dominés par *Boswellia papyrifera*.

Au centre et au sud-ouest on trouve une savane arborée plus au moins dense caractérisée par la présence de l'espèce *Anogeissus leiocarpus*. La particularité dans cette végétation dans la zone d'Abchour est la présence de bambou appelé communément Gana.

Dans la partie Nord-Ouest en descendant vers le Sud, on observe la présence d'une savane arbustive boisée.

Aux abords des Ouadis et des zones temporairement inondées il existe une végétation assez dense caractéristique dominée par des espèces telles qu'*Anogeissus leiocarpus* et *Diospyros mespiliformis*.

Il faut noter que beaucoup d'espèces sont en voie de disparition sous la pression de la démographie humaine.



Carte 3 : Types de végétation observés dans le canton Goz-Beida

Tableau 1 : Liste des principales espèces ligneuses rencontrées

N°	Noms des espèces en français	Noms scientifiques	Nom en arabe ou en langue locale
1	Savonnier	Balanites aegyptiaca	hidjelidje
2	Jujubier	Ziziphus mauritiana	Nabak
3	Tamarinier	Tamarindus indica	Ardep
4	Figuier	Ficus sp.	Djimeze
5		Acacia Albida	Haraza
6		Acacia senegal	Kitir Abiat
7		Acacia nilotica	Garat
8		Acacia seyal	Talha
9		Acacia mellifera	Kitir Azarak
10		Detarium microcarpum	Abou lelé
11		Sclerocarya birrea	Himed
12		Prosopis africana	Gurli
14		Combretum glutinosum	Habil
15		Anogeissus leiocarpus	Sahab
16		Dalbergia melanoxylon	Babanous
17		Piliostigma reticulatum	Kharoub
18		Guiera senegalensis	Mikhet
19		Mitragyna inermis	Angato
20		Diospyros mespiliformis	Djokhan
21		Grewia bicolor	Halafuf
22		Grewia mollis	Gudem
23		Albizzia chevaleri	Arat
24		Terminalia avicinoides	
25		Boswellia papyrifera	Rout rout
25	Rôniers	Borassus aethiopium	Deleb

1.1.3.3. Faune

La faune était très riche à l'époque, on y trouvait les buffles, les lions, chacals, guépards, les éléphants, les Autruches, les rhinocéros, les panthères, les antilopes, les léopards, les biches et autres qui vivaient dans les zones boisées tout le long du (fleuve) Barh Azoum. En effet le Barh Azoum fait frontière avec le parc de Zakouma. Mais à cause de la pression anthropique et des affrontements armés que la zone a connue, le braconnage de ces espèces s'est accentué ce qui a entraîné leur fuite pour le parc de Zakouma et d'autres zones. De nos jours, on ne trouve que les phacochères, les singes, gazelles, les écureuils rarement les hyènes etc.

Tableau 2 : Liste des espèces disparues

N°	Nom de l'espèce en français	Nom langue locale
1	Lion	Dout
2	Panthère	Nimir
3	Buffle	djamous
4	Gazelle	Khazal
5	Eléphant	Phil
6	Autruche	Na-am
7	Girafe	Zaraf
8	Guépard	Missique ou helewa
9	Antilope	Wahach

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Les informations fiables concernant les ressources naturelles non renouvelables sont difficiles à trouver, néanmoins il a été signalé la présence du natron par endroit et l'or sur la partie Nord du canton autour de la colline du village Ardilik. Depuis quelques temps la population s'adonne de manière artisanale à son exploitation.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Avant la pénétration coloniale, la zone était un sultanat. Le canton Goz-Beida serait créé vers 1950 avant l'indépendance du Tchad, il est sous la tutelle du Sultanat de Dar Sila. La population du canton majoritairement constituée des Dadjo serait à l'origine venue du Soudan voisin, mais d'autres sources (entretiens avec les personnes âgées et certains documents) indiquent que les Dadjo seraient venus du Yémen et de l'Arabie Saoudite. Les premiers résidents proches des Dadjo étaient des Massalit, Daglas, Kibets et les Rungas. A cause des crises des années 1960 et les sécheresses des années 1970 à 1980, les Moubi, et les Ouaddaiens viendront par la suite.

Les Dadjo selon les anciens avaient des accords avec les Zaghawa Kobé et Tama donc en cas d'un problème nécessitant le paiement des diya, ils en étaient dispensés. Aussi entre les Dadjo, les Signar, les Massalit et fur ils n'y avaient pas de diya à payer.

Le canton a connu beaucoup d'événements liés aux conflits politiques entre 1960 et 1970. Il a aussi connu les sécheresses, les famines de 1970 à 1980.

L'histoire récente du canton a été fortement marquée depuis 2004 par la crise du Darfour (Soudan) et les violences intercommunautaires qui s'en sont suivies. En effet les affrontements entre les communautés dans des localités limitrophes dudit Canton ont entraîné un afflux massif de réfugiés et de personnes déplacées en témoigne la présence d'un camp de réfugiés et de sites de déplacés.

Le chef de canton est désigné par les membres de son clan après l'accord du sultan ; l'autorité gouvernementale entérine et officialise cette nomination. Il a pour rôle d'assister l'administration territoriale et de faire la médiation entre les structures sociales locales.

Le canton Goz-Beida été administrativement dirigé par sept (7) chefs de canton de l'indépendance à nos jours, il s'agit de :

- MAGDOUM BRAHIM DJABALATE ;
- MAGDOUM BAUCHE ;
- ADEF BAKHIT ;
- MAHAMAT MOUSTAPHA ;
- HASSANAYE BAKHIT ;
- HASSAN TAMA ABDELKERIM ;
- MOURSAL BAUCHE qui règne actuellement il est très âgé, c'est donc son fils Mr ISSA MOURSAL BAUCHE qui gère les affaires courantes.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

La sous-préfecture rurale de Goz-Beida a une population estimée à 66107 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2009. Ce recensement avait donné le résultat au niveau de la sous-préfecture qui englobait les cantons Kadjaksé et Wadi Habile. Par ailleurs avec les troubles qu'a connu la zone certains villages n'avaient été pris en compte.

Le canton Goz-Beida a selon l'étude de l'ONG OXFAM (Les profils structurels des cantons, mai 2014) une population estimée à 56000 habitants avec 11200 ménages.

Il faut noter qu'il y a des réfugiés soudanais à Djabal ¹ qui sont estimés à 18448 personnes ainsi que les personnes déplacées qui sont estimées à 17840 personnes venues pendant la période des derniers événements que la Région de Sila avaient connue. Selon les autorités du canton, beaucoup des déplacés se sont sédentarisés dans le canton pour diverses raisons. Certains vivent dans les sites des déplacés puisqu'il existe des infrastructures socioéconomiques telles que les écoles, les dispensaires, les points d'eaux etc. D'autres pour des raisons des espaces cultivables sont relocalisés dans d'autres coins du canton.

L'ethnie majoritaire est constituée des Dadjjo, ensuite viennent en termes de nombre les tribus arabes Baní Hassan, Scherefa, Hemat, Emar Hemar, Salamat, Noweibé Djamil, Noweibé Samara, Missirié, Awardje, Mahamid et Bornu qui occupaient le canton avant. D'autres ethnies sont présentes ; ce sont les Kadjaské, les Signar, les Ouaddaiens, les Mouro, les OuledKhanim, les Rougnan, les For Massalit, les Massalate Borno, les Tama, les Mimi, les Aldjadjiré, les BaniHalba, les Nabat Birguit, les Bassara, les Yawarda Zaghawa, les Arabe Zaghawa, les Oulad Abou – Rahma...

D'une manière générale, les jeunes du canton ont tendance à migrer vers les grandes villes comme Abéché, N'djamena et vers le Soudan voisin à la recherche de meilleures conditions de vie.

Tableau 3 : Effectifs de la population par Khalifat

N°	Zone	Nbre de villages par zone	Nbre des ménages	Nbre des femmes	Nbre des hommes	Nbre des garçons	Nbre des filles	Total
1	Ablelaye	27	2758	4689	3585	1908	2385	12567
2	Koutoufou	17	2855	4854	3712	2016	2521	13103
3	Tcharaw	28	2903	4935	3774	3158	3947	15814
4	Goz-Beida	29	2684	4563	3489	2873	3591	14516
Total		99	11200	19041	14560	9955	12444	56000

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel en usage c'est à dire divisé en khalifat. A l'intérieur des khalifats il y a les villages, les ferricks et les damrés (c'est un ferricks qui en voie d'être sédentarisé). Les khalifats sont les représentants du chef de canton, ceux-ci administrent au niveau des groupes des villages et lui rendent compte. Les chefs des villages sont administrés par les Khalifats. Dans le canton, il y a quatre (4) kalifats qui sont à Ablelaye, Koutoufou, Goz-Beida et Tcharaw. Il y a également un chef de tribu Ben Hassan dans le canton.

Le chef de canton est aidé de ses notables et ses goumiers. Il s'appuie aussi sur plusieurs organisations. On peut citer le *warnang* qui a un rôle de mobiliser les hommes quand il y a les fêtes et autres manifestations. Il y a également l'organisation des femmes dirigée par les *chouchiés* c'est-à-dire les représentantes des femmes. Aussi il ya l'organisation des jeunes comme le *cheikh-al Banate* qui organisent les manifestations lors des fêtes, des mariages, les baptêmes et autres. Ils se mobilisent pour les travaux organisés dans le canton. Il y a aussi des groupes d'entraide mutuelle quand il y a des événements marquants survenus dans les villages du canton.

¹Djabal est un camp de réfugiés situé à l'ouest de la ville de Goz Beida

La population du canton s'organise bien dans ces différentes structures. En cas des conflits, ces différentes organisations sont impliquées. Ces structures qui règlent les problèmes qui surgissent dans la communauté. Si le problème les dépasse, elles passent voir les imams puis les khalifats. Si le conflit oppose une ethnie contre une autre, l'affaire passe devant les chefs de tribus.

L'on remarque que les femmes sont très soumises vis-à-vis des pesanteurs socioculturelles et de la pratique religieuse. Il est très difficile par exemple pour les femmes en milieu rural de prendre la parole devant les hommes.

Le mariage se faisait par une entente entre familles et ce sont les parents des futurs mariés qui s'entendaient d'abord pour unir le garçon et la fille avant d'en informer les futurs conjoints. Mais de nos jours les futurs conjoints peuvent s'entendre puis ils informent les parents pour les modalités pratiques. La valeur de la dot diffère selon les ethnies ; les parents du garçon viennent demander la main de la fille en apportant certains effets ou de l'argent. Après cela vient le tour de la dot qui varie entre une somme de cent mille francs (100.000 CFA) à cinq cent mille francs (500.000 CFA) plus les autres accessoires. En général dans le canton, les alliances conjugales permettent une bonne cohabitation entre les différentes ethnies. L'on remarque l'union entre époux crée des soutiens réciproques entre les belles familles.

Dans la Région du Sila en général, la population pratique l'islam. Mais il y a les personnes venant d'ailleurs qui pratiquent la Religion chrétienne.

Le canton depuis des décennies accueillent beaucoup des gens venus d'ailleurs quand ceux-ci arrivent nouvellement ils passent voir le chef de canton. Celui-ci discute avec ses notables puis ils partent délimiter une surface pour les accueillir. Ils les informent de collaborer avec les villages, damrés et les fericks environnants. Généralement les conflits enregistrés concernent les agriculteurs et les éleveurs et sont dus au problème d'accès à l'eau, au pâturage, à la destruction des champs par les transhumants. En cas de problème ou conflit, il y a un comité de sages constitué par les autorités traditionnelles et dirigé en général par les imams qui assure la médiation et règle le différent. On note de plus en plus le rôle important de la commission mixte paritaire de gestion et de règlement des conflits mais aussi de la commission dialogue intercommunautaire. On remarque que la pression des réfugiés et les déplacés créent des tensions entre ceux-ci et les autochtones sur la gestion des ressources naturelles.

1.2.4. Organisations modernes

Dans le canton il y a des Groupements, des Unions de groupements, des fédérations et des coopératives. Il existe une structure dénommée "plateforme" qui coordonne les activités des Organisations Paysannes dans le canton. Les services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG nationales internationales et les partenaires au développement appuient la population à créer ces différentes structures.

Pendant l'élaboration du présent PDL l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignés 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de courroie de transmission entre les partenaires au développement et le canton.

En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages et l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village.

1.2.5. Les intervenants

Le chef-lieu du canton Goz-Beida est aussi le chef-lieu de la Région de Sila où beaucoup d'ONG humanitaire set de développement interviennent depuis presque dix ans suite à la crise de Darfour. En plus désagences des Nations Unies, d'autres ONG internationales et nationales interviennent également dans le canton.

Tableau 4 : Les agences des Nations Unies intervenant dans le canton

N°	Programmes	Domaine d'intervention	Période	Principales réalisations
1	UNHCR	Protection des réfugiés		
2	OCHA	Coordination des activités humanitaires		
3	PAM	Fournir les aliments aux réfugiés		
4	UNICEF	Protection des enfants et des femmes réfugiés et déplacés		
5	PNUD	Appui au développement		
6	UNFPA	Santé et bien-être de la population		
7	OIM	Transport des réfugiés		
8	FAO	Appui à la population aux creusages de mares et balisages des couloirs de transhumance		

Tableau 5 : Les ONG internationales intervenant dans le canton

N°	Programmes	Domaine d'intervention	Période	Principales réalisations
1	GIZ	Appui au renforcement de la capacité de résilience de la population vulnérable et Prévention des catastrophes pour la sécurité alimentaire.	Septembre 2013	
2	ACORD	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire par le renforcement des moyens des résistances durables dans le Département de Kimiti : trois (3) canton Habile, Barh Azoum et Ouaddi Habile	octobre 2014	Activités maraîchères, agricoles et élevages des ovins, les AGR et élaboration d'un schéma d'aménagement et renforcement des cadres locaux de prévention des gestions de conflits.
2	HIAS	Protection enfance, prévention et lutte contre la violence basée sur le genre ; distribution		
3	INTERSOS	Sécurité alimentaire		
4	CICR			
5	COOPI	Santé, nutrition et sécurité alimentaire		
6	CONCERN WORLDIDE	Sécurité alimentaire, santé – nutrition et gestion des ressources naturelles		
7	WORLD CONCERN	Appui à la sécurité alimentaire et transformation des villages	2007	
8	OXFAM	Sécurité alimentaire et WASH		
9	AIRD	Appui aux services logistiques du HCR		
10	JRS	Appui à l'éducation primaire, aux Associations des Parents d'Elèves (APE) dans les sites des		

		déplacés ; aux activités de la promotion féminine		
11	RET	Education secondaire au camp des réfugiés		
12	FLM	Abris, appui à l'élevage, l'agriculture et l'environnement, formation au camp de réfugiés		
13	IAS			

Tableau 6 : ONG nationales intervenant dans le canton

N	Programmes	Domaine d'intervention	Période	Principales réalisations
1	APLFT	Appui à l'aide juridique et l'assistance judiciaires	2007	
2	BCI	Sécurité alimentaire		
3	FPT	Appui aux organisations paysannes		
4	ADES	Appui à la santé des réfugiés et WASH		
5	LTDH/BAJ	Appui à l'aide juridique et l'assistance judiciaires		
6	ADS			
7	Fédération AI Takhadoum	Appui à l'élaboration des PDL dans les six (6) cantons du département de Kimiti	2013	

Différents services techniques déconcentrés de l'Etat sont dans le canton. Il y a des délégations de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la culture, jeunesse et sport.

Au niveau cantonal, il existe les sous-secteurs et les inspections des services précités.

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Goz-Beida étant chef-lieu de la Région dispose d'assez d'infrastructures.

Sur le plan scolaire le canton Goz-Beida dispose des écoles construites en dur. Dans certains villages tel que Sanour, Ganachour, Gassiré, Koubigou, Gouroukoun il existe des écoles construites en semi dur ; cependant il y a encore beaucoup de villages qui ne disposent pas d'écoles.

Tableau 7 : Les infrastructures scolaires

Nom du village	Distance en km avec IPEP	Nombre des élèves (2013-2014)			Etat de fonctionnement	Existence d'APE
Al-Nahada		160	200	360	Bon	Oui
Ganachour	7	159	306	465	Bon	Oui
Gassiré A	7	261	465	726	Bon	Oui
Gassiré B	7	176	289	465	Bon	Oui
Gouroukoun A	6	371	466	836	Bon	Oui
Gouroukoun B	6	338	421	759	Bon	Oui
koubigou	5	120	387	507	Bon	Oui
Tcharaw	15	175	251	426	Bon	Oui
Koutoufou	37	100	135	235	Bon	Oui
Sannour	7	94	201	295	Bon	Oui
Ablelaye	50	110	224	334	Bon	Oui
Gandogna		32	31	63	Bon	Oui
Himéda		09	16	25	Bon	Oui
Haggar		31	38	69	Bon	Oui

Sur le plan sanitaire également la ville de Goz-Beida dispose d'un hôpital de district et un centre de santé à Koloma. Dans les villages Gassiré il existe un centre de santé mobile ; à Koutoufou et Ablelaye ce sont des centres de santé construits. L'hôpital de district a des ambulances qui partent chercher des malades compliqués et des cas des urgences pour les emmener à l'hôpital de district de Goz-Beida.

En ce qui concerne le domaine de l'hydraulique seul le village d'Ablelaye dispose d'un petit château qui n'arrive pas à couvrir les besoins de la population. Certaines ONG humanitaires ont fait des forages dans les villages notamment à Koutoufou, Abchour, Tamadjour, Gandognan, Domboli, Boukass, Bicheket, Belé Djiguina, Amkarouba Samassim, Sanour, Ganachour, Gassiré, Brebregne, Koumi, Boukass, Himédé, Tcharaw, Koubigou, Gouroudoun, Agare mais cela n'arrive pas couvrir le besoin de la population du canton.

Dans le domaine routier, la route d'Abéché à Goz-Beida est améliorée et celle de Goz-Beida Koukou vient d'être aménagée mais l'entreprise qui a gagné le marché n'a pas pu finaliser les travaux alors cela empêche la libre circulation entre les deux (2) villes. L'axe Goz-Beida-Kerfi ainsi que celui de Goz-beida-Adé n'ont pas été aménagés. Généralement en fin juillet jusqu'en septembre Goz-Beida est presque coupé des autres villes.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée dans le canton Goz-Beida et constitue la principale source de revenus. La population pratique les cultures pluviales, les cultures maraîchères et celles de contre-saison. Les techniques agricoles qui sont souvent utilisées par la population sont les labours, semis et les parages mais rarement les rotations des cultures, les cultures associées et les jachères. Souvent, des producteurs utilisent les déchets d'animaux pour fertiliser leurs champs. D'autres structurés en groupements bénéficient de l'appui des partenaires pour réaliser des aménagements à grande échelle. C'est ainsi qu'un seuil d'épandage a été réalisé avec l'appui de GIZ dans le village Gouroukoun.

La plupart des paysans utilisent les matériels archaïques pour les labours, néanmoins certaines ONG leurs viennent en appui avec certains matériels plus adaptés tels que les semoirs, les charrues, les charrettes, les houes occidentales...

Les terres cultivables sont fertiles par endroit. Les variétés les plus cultivées sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, le gombo qui sont considérées comme culture vivrière et de rente. Il y a également les cultures de contre saison tels que le berbéré, la tomate, le piment et autres qui se pratiquent dans les zones marécageuses et les bas-fonds. Il faut signaler aussi que les diverses cultures maraîchères se pratiquent également dans le canton.

Depuis des décennies, l'agriculture pratiquée est celle de subsistance puis que les moyens utilisés sont rudimentaires. Mais il y a quelques années l'Etat tchadien a octroyé les tracteurs par le biais du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) pour appuyer les paysans malheureusement il est difficile que tout le monde ait accès puisque certains paysans ne peuvent pas payer le prix de labour d'un hectare. Le canton a trouvé 13 tracteurs repartis dans les zones de Goz-Beida. Il faut noter que le tracteur labour un hectare à dix mille francs (10.000) CFA. Selon les dires des paysans moins de 10% de la population bénéficie de labour du tracteur.

Les interventions des humanitaires et des structures de développement permettent aux paysans d'avoir des formations sur les techniques culturales notamment les semis en ligne, le démariage, les espacements, le respect de calendrier agricole etc.

La pratique de l'agriculture est confrontée à beaucoup de difficultés ; en dehors de l'insuffisance de matériels adéquats de production, il y a les ennemis de cultures tels que les sauterelles, les insectes, les oiseaux granivores, ravageurs, les phacochères, les singes, les mouches blanches, les coléoptères, les chenilles ; Il y a également les maladies des cultures qui sont les mildiou, charbon ouvert et fermé, jaunissement, champignon, flétrissement, acarien, rouille... L'ONDR forme les paysans à la lutte contre les ennemis des cultures et octroie les produits phytosanitaires ainsi que les produits de stockage mais cela ne couvre pas tout le canton. Le problème majeur de la population est qu'elle ne dispose pas de la capacité financière. Elle a des difficultés d'avoir accès aux semences améliorées et adaptées.

Dans le canton l'on constate que ce sont les femmes et les enfants qui sont beaucoup utilisés dans les travaux champêtres.

1.3.2. Élevage

Dans le canton, les éleveurs sont nombreux. Il y a les éleveurs nomades, transhumants et sédentaires. Les éleveurs nomades sont venus d'ailleurs à la recherche d'eau et du pâturage. D'autres les transhumants qui quittent d'une zone à une autre en suivant le calendrier des saisons. Ceux qui sont sédentaires sont en fait des agropasteurs. L'embouche n'est pas assez pratiquée dans le canton parfois ce sont les femmes qui le font à petite échelle.

L'élevage joue un grand rôle dans l'économie du canton, il constitue en effet une source de revenus pour beaucoup des ménages. Il est beaucoup pratiqué car le potentiel en pâturages, mares et cours d'eau temporaire comme l'Ouaddi Douwey et le Barh Azoum est important. Le canton est une zone de transhumance qui permet à des éleveurs d'ailleurs de se replier avec leur bétail pour s'installer en saison sèche.

Les espèces élevées sont les bovins, les ovins, les caprins, les camelins, équins, les asins et les volailles.

Il existe des maladies des animaux dans le canton telles que : trypanosomiase pasteurellose, charbon symptomatique, dermatose nodulaire, fièvre aphteuse, peste des petits ruminants, péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) piétin.... La délégation de l'élevage de par sa proximité est d'un apport important pour gérer ces maladies surtout en cas d'épidémies. Cependant selon le secteur vétérinaire beaucoup d'éleveurs ne veulent pas vacciner leur bétail. Beaucoup d'ONG humanitaires viennent en appui aux éleveurs dans la formation et certains équipements. Il y a beaucoup de groupements, d'unions de groupements et de fédérations d'éleveurs. Les femmes sont beaucoup impliquées dans la transformation et la commercialisation des produits de l'élevage. Elles font les traites de lait, transforment le lait en beurre et font sécher la viande en "Charmout" pour le vendre sur le marché.

Il y a quatre (4) anciens couloirs de transhumants qui traversent le canton.

Le premier quitte le canton à Barh Azoum et côtoie les villages Ganachour Gassiré Modo puis Koutoufou et aboutit dans le canton Kadjaské ;

Le deuxième quitte le canton Barh Azoum, traverse à côté des villages Bahar, Abchour Kourma, Amsartana pour le rejoindre le village Hadjer Beide

Mais ils ne sont pas balisés et ont presque disparus. La forte pression de la démographie humaine sur le canton ne favorise pas le respect des couloirs de transhumance par la population. Cela est accentué avec la forte présence de réfugiés soudanais, les personnes déplacées et autres qui s'installent parfois dans les anciens couloirs de transhumances. Cela crée souvent les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs. Il faut aussi signaler qu'il y a des conflits qui naissent souvent à cause de la conquête des espaces entre les agriculteurs et les éleveurs, mais également à cause des dégâts du bétail dans les champs cultivés.

Il faut noter que les éleveurs rencontrent aussi des difficultés pendant certaines périodes de l'année puisqu'il n'y a quasiment pas d'herbes entre le mois d'avril à juin. Il y a des endroits qui disposent des pâturages mais manquent d'eau cela ne favorise pas le développement des activités pastorales. On note aussi la dégradation rapide de pâturage aux environs des cours d'eau à cause de feu de brousse. Des médicaments vétérinaires en provenance des pharmacies vétérinaires sont un prix très élevé. Le canton ne dispose pas d'assez de parc de vaccination pour le bétail.

Selon le recensement du bétail organisé en 2014 par le secteur d'élevage de Kimiti, il ressort que ce sont les bovins qui dominent. Ils sont suivis des ovins et caprins, des asins, des camelins des équins, et des volailles.

- Bovins : 25000 têtes
- Ovins et caprins : 20000 têtes
- Asins : 13000 têtes
- Camelins : 5000 têtes
- Equins : 1500 têtes
- Volailles : 5 têtes par ménages.

1.3.3. Pêche

La pêche n'est pas assez pratiquée dans le canton sauf dans une petite partie du canton qui côtoie le Barh Azoum tel que le village Tamadjour. Pendant la saison de pluie certains pêcheurs occasionnels pratiquent la pêche dans l'Ouaddi Douwey. Dans la mare d'Idédé à quelques kilomètres du village Tcharaw, les gens pratiquent aussi la pêche.

Les pêcheurs utilisent parfois des matériels interdits pour pêcher. La quantité de poisson capturée sert à la consommation locale.

1.3.4 Commerce

Il existe de grands commerçants qui font venir des marchandises diverses d'Abéché et N'djamena. D'autres amènent des marchandises du Soudan par le biais de la Sous-préfecture de Mogororo et d'Adé. Le canton dispose des grands marchés hebdomadaires tels que : le marché de Tcharaw qui accueille les gens venus de partout puisque c'est un grand marché à bétail. Il y a deux autres marchés importants qui sont le marché de Koukoufou et d'Ablelaye.

Etant le chef-lieu de la Région, le canton dispose d'un grand marché à Goz-Beida d'où les commerçants viennent des autres villes et du Soudan. Les hommes sont majoritairement dans les gros commerces car disposant des boutiques, des magasins et ateliers. Les femmes font le petit commerce, elles vendent les produits de premières nécessités. Il y a un groupe des bouchers qui s'organisent pour vendre leurs produits. Le marché du bétail se pratique chaque dimanche, jour du marché hebdomadaire.

Il faut noter que les réfugiés jouent un grand rôle dans les activités économiques du canton. Ils ont des boutiques et des ateliers dans le marché de Goz-Beida et à Djabal.

Les grands problèmes qui handicapent le commerce dans le canton, ce sont les voies de communication. Il est en effet très difficile en période de la saison de pluie d'avoir accès aux marchés hebdomadaires. Les routes et pistes des grands marchés hebdomadaires telles que les routes Abéché-Goz-beida, Goz-Beida-Forforogan (Soudan) sont bloquées de juillet-août-septembre.

1.3.5 Artisanat

La population pratique la cordonnerie, la forge, la poterie, le tissage, le tannage des peaux, le tressage qui permettent aux artisans de subvenir à leurs besoins. Certains groupes socioprofessionnels représentant des forgerons et potières sont souvent marginalisés. Les objets issus de l'artisanat sont vendus dans les marchés hebdomadaires, les petits marchés ainsi que chez les fabricants. Ces activités se pratiquent individuellement et collectivement.

Malgré cela, les artisans éprouvent certaines difficultés liées à la vente des produits fabriqués localement.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. Agriculture, Elevage, pêche

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des rendements agricoles • Baisse de la fertilité de sols cultivés • Erosion hydrique et surexploitation • Ensablement des surfaces cultivables • Pratique de monocultures pluriannuelles. • Méconnaissance des techniques de cultures adaptées • Destruction des récoltes par les ennemis des cultures et par le bétail. • Faible niveau d'équipement et d'encadrement des producteurs • Mauvaise répartition des pluies • Insuffisance d'intrants et matériels agricoles. • Destruction, gaspillages et vols des céréales stockés. • Attaque des oiseaux granivores 	<ul style="list-style-type: none"> • Famine, • Insécurité alimentaire, • abandon des villages, • pauvreté, • Apparition des usuriers, • maladies, • exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des services techniques de l'Etat, • Présence des partenaires au développement • présence des bras valides. • Existence des déjections animales. • Existence de zones favorables aux cultures maraîchères et contre saison. • Disponibilité des matériaux pour réaliser les aménagements. • Les acquis des humanitaires • Climat favorable à la pratique de l'agriculture • Le service technique de l'ONDR dispose des produits phytosanitaires. • Existence des animaux de trait • Disponibilité de quelques tracteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à faire les rotations des cultures et des cultures associées. • Pratique de la jachère et application des matières organiques. • Appui aux producteurs avec les produits phytosanitaires. • Vulgarisation de la production agricole avec les équipements et les intrants agricoles adaptés. • Aménagement des parcelles de production avec des techniques CES/DRS. et des techniques culturales adaptées • Construction des seuils d'épandage • Construction des magasins de stockage. • Réalisation des puits et forages maraîchers, • Application des techniques écologiques de gestion des oiseaux granivores
Baisse de la production animale et laitière	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Propagation des épizooties ; • Insuffisance des points d'eaux ; • Insuffisance de pâturage suite aux pluies irrégulières et de faible quantité ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte des éleveurs, mort du bétail, • Déplacement des éleveurs vers d'autres horizons à la recherche d'eau • Famine et l'exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique de l'Etat, présence des partenaires au développement • Existence des points d'eaux par endroit • existence d'une diversité appréciable de bétail ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des éleveurs à la bonne gestion des ressources fourragères et à la lutte contre les feux de brousse. • Creusage des puits et mares pastoraux en zone de pâturage. • Appui à la technique de la

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
	Ablelaye, Bara, Tcharaw et Koutoufou Zone de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction des pâturages par les feux de brousse ; • Vol du bétail ; • Diminution des espèces appréciées ; • Insuffisance des parcs de vaccination et aire d'abattage ; • Méconnaissance des techniques améliorées d'élevage ; • Faible niveau d'éducation des éleveurs ; • Manque des moyens et faible organisation des éleveurs... • Maladies et contamination des viandes 	<ul style="list-style-type: none"> • Conséquences psychologiques importantes lors de la perte du bétail • Désagrégation du tissu familial • perte importante de sources de revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du pâturage par endroit • Existence de la pharmacie vétérinaire communautaire à Goz Beida • Disponibilité des endroits pour faire les puits pastoraux et des mares artificielles • Existence d'une fédération des éleveurs • Existence des auxiliaires d'élevage formés • Existence des forces de sécurités • Bonne volonté du gouvernement • Forte demande des produits d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> transformation des produits d'élevage • Formation des auxiliaires vétérinaires • Approvisionnement des villages lointains avec les produits vétérinaires. • Appui aux femmes des éleveurs à la création des Activités Génératrices des Revenus (AGR) • Balisage des couloirs de transhumances et aires de stationnement • Construction des parcs de vaccination et aires d'abattages. • Appui à faire le petit atelier de transformation des viandes séchées • Elaboration des Conventions locales sur la gestion des terroirs • Construction des ponts de traversées

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'espaces cultivables dans certains endroits, de la main d'œuvre et des cultivateurs dynamiques • Possibilités d'accompagnement des producteurs de la part des services techniques et des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la productivité de l'agriculture tout en veillant à préserver le capital productif • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'agroforesterie à Tcharaw, Koutoufou et Ablelaye, • construire les cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes ainsi que les seuils d'épandage à Tcharaw, Koutoufou et Ablelaye, • Le parcage et l'apport des fumiers et faire les champs par irrigations, • Construire les puits maraîchers Tcharaw, Amkarouba, Al-Hamara, Koutoufou, Tamadjour • Faire la rotation des cultures et vulgariser les semences améliorées et adaptées dans le canton, • Pratiquer les cultures de contre-saison, • Construire des magasins de stockages à Ablelaye, Tcharaw, Boungour, Modo ; Sanour, Ganachour, Adjil Attaché, Boukass, Tondolo, Tamadjour, Assassaye ; Gassiré et Gouroukoun ; • Lutte contre l'érosion en renforçant la capacité de la population sur les techniques de DRS/CES, • Subventionner les matériels agricoles, • Doter les agriculteurs des semences améliorées à cycle court et adaptées ; • Renforcer la capacité des producteurs en techniques culturelles. • Lutter contre les oiseaux granivores
Baisse de la production animale et laitière	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un cheptel assez important ; • possibilités de bénéficier d'appui technique de la part des services d'élevage, vétérinaire et des partenaires au développement ; • Existence de quelques zones de pâturages et d'endroits favorables à l'aménagement des mares et d'infrastructures d'hydraulique pastorale ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de la pratique de l'élevage en réalisant des infrastructures pastorales de production, de transformation et de commercialisation • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des puits pastoraux à Boungour, Assassaye ; Teiba, Ardiliket Amchielité ; • Aménager des mares pour abreuvement du bétail à Kourma, Ganachour • Construire des parcs de vaccination dans la zone de concentration du bétail tels que Koumi, Boukass, Biteié, Delebé, Gassiré et Tamadjour, • Balisage des couloirs de transhumances et aires de stationnement • Construire des aires d'abattages. à Tcharaw, Koutoufou et Ablelaye • Elaborer les Conventions locales sur la gestion des terroirs • Sensibiliser et former les organisations d'éleveurs sur les techniques d'élevage améliorées • former/recycler des auxiliaires d'élevage et les doter de kits et médicaments vétérinaires; • Développer l'embouche ovine ; • Développer l'aviculture ; • Appuyer la transformation des produits d'élevage lait et viandes séchées

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Dégradation des ressources naturelles (flore, faune etc.)	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Surexploitation des ressources floristiques et fauniques, • Déboisement et augmentation des zones de culture, • Surpâturage aux abords des villages • Pression démographique • Feux de brousse, • inondation • Braconnage. • Erosion hydrique et éolienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition de la population aux catastrophes naturelles telles que la sécheresse, la famine, • Pertes en terres cultivables • Diminution de la production agropastorale • Exode rural. • Perte de la biodiversité, • conflits fonciers autour des RN, • abandon des villages 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de quelques ressources végétales, fauniques, • Prise de conscience par certains leaders • Existence des services techniques et de partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement, • Sensibilisation de la population à la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, • Reboisement et mises en défens d'espaces à potentiels forestiers • Organisation des semaines de l'arbre à temps et assurer le suivi régulier dans les villages en suivant le calendrier de la saison, • Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages, • Création des clubs de défense de l'environnement dans les villages. • Appui à l'élaboration des Conventions Locales • Création des pépinières villageoises

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation des ressources naturelles (flore, faune etc.)	Existence des ressources végétales et fauniques, Prise de conscience progressive de la population sur l'évolution des RN	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver et gérer rationnellement les ressources naturelles ; • Favoriser la prise de conscience de la population sur la nécessité de préserver les RN 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des comités de surveillance et de protection de l'environnement dans les villages; • Vulgariser les foyers améliorés dans les ménages dans les villages, • Créer des sites de reboisement ; • Faire reboisement et les mises en défens des espaces à potentiels forestiers à Gassiré, Modo, Ardilik, Ganachour, Margal, et Ambrebregne • Organiser des séances de sensibilisation de la population à la bonne gestion des ressources naturelles <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la population à l'élaboration des Conventions Locales • Appuyer la population à la création des pépinières villageoises

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu des ménages.	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des moyens financiers, matériels et des structures • Insuffisance des voies de communication • Il n'existe pas les structures de crédit-épargne • Vente à vil prix les produits • Enclavement de certaines zones de production • Difficile accès à certains marchés hebdomadaires du canton 	Pauvreté, vol, Banditisme, exode rural	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des marchés hebdomadaires, • Existence des nombreux marchands et détaillants, • Le chef-lieu du canton est dans le chef-lieu de région de Sila ; • Existence de la Radio FM Sila ; • Existence des structures de l'Etat et des partenaires au développement Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux structures commerciales du canton ; • Création d'AGR au profit des ménages ; • Installation d'institutions de micro finance, • Octroi des crédits aux jeunes promoteurs, • Aménagement de pistes pour désenclaver les marchés hebdomadaires en saison de pluie
Faible rentabilité des activités artisanales	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'organisation des artisans • Il n'existe pas de structures professionnelles de formation dans le domaine de l'artisanat et des petits métiers • Méconnaissance des techniques professionnelles de l'artisanat 	Pauvreté des artisans, Exode rural Abandon du métier d'artisan Vol	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des nombreux artisans ; • Existence d'un savoir-faire local • Existence des structures de l'Etat et des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de centre de formation • Recyclage des artisans professionnels, • Création d'une structure de micro finance adaptée à l'artisanat et aux petits métiers, • Appui à la création des groupements des artisans

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu des ménages.	<ul style="list-style-type: none"> Existence des marchés hebdomadaire, existence des nombreux marchands et détaillants, Existence des structures de l'état et des partenaires au développement, Existences des matériaux pour l'aménagement des pistes 	<ul style="list-style-type: none"> Créer les conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus Réaliser des infrastructures commerciales Améliorer l'accessibilité aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits 	<ul style="list-style-type: none"> Créer les caisses d'épargne et de crédit, octroyer les crédits aux jeunes promoteurs, Appuyer la population à la création des comptes bancaires Aménager les grands marchés hebdomadaires du canton et des voies d'accès à Goz-Beida – Ablelaye, Goz-Beida-Koutoufou, Goz-Beida Tcharaw
Faible rentabilité des activités artisanales	<ul style="list-style-type: none"> Existence des nombreux artisans ; Existence d'un savoir-faire local Existence des structures de l'état et des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et matérielles des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un centre de formation et de recyclage des artisans professionnels, Appuyer la création des groupements des artisans

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
La population souffre de plusieurs maladies telles que ; diarrhée, paludisme, Infection respiratoire aigüe, conjonctive, dermatose etc.	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de structures sanitaires et du personnel soignant, Insuffisance des médicaments et faible fréquentation des centres de santé par la population du canton ; Inaccessibilité des centres santés à certaines périodes de l'année, Utilisation des médicaments de la rue 	<ul style="list-style-type: none"> Handicaps des personnes valides, veufs, veuves et orphelins Multiplication des maladies infectieuses Education des orphelins n'est pas assurée 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des centres de santé et de l'hôpital de district Bonne volonté politique du gouvernement, Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans la santé ; Existence des COSAN et COGES ; les matériaux de construction sont disponibles, 	<ul style="list-style-type: none"> Construire les centres de santé, Plaidoyer auprès des responsables sanitaires à affecter les personnels soignant qualifiés, Sensibiliser la population à aller aux centres de santé ; Sensibiliser à aller la vaccination Approvisionner les centres de santé en médicaments en tout temps, Motiver la population à la lutte contre infections et le VIH/SIDA, Sensibiliser la population a abandonné les produits des marchands ambulants (docteurs choukous), Distribuer les moustiquaires à la population,

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible fréquentation de la consultation prénatale(CPN) et Consultation post-natales(CPON), manque de planning familial ; Difficultés liées à des accouchements à domicile,		<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de consultation prénatale et postnatale ; • La pratique de l'excision (MGF) • Les centres de santé sont éloignés • • 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs cas de pustule ; • Mortalité élevée des femmes pendant ou après l'accouchement ; • Mortalité infantiles • 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des centres de santé et de l'hôpital de district • Bonne volonté politique du gouvernement, • Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans la santé de reproduction; • Existence des COSAN et COGES ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population à aller à la consultation prénatales et post natales, • Sensibiliser la population à abandonner les mariages précoces et forcés, • Sensibiliser les matrones à orienter les femmes enceintes pour les CPN et les accouchements assistés aux centres de santé ; • Sensibiliser à aller la vaccination périodique des enfants ; •
Malnutrition des enfants et des femmes		<ul style="list-style-type: none"> • Peu des femmes allaitantes viennent aux Centres de santé et aux de nutrition ; • Mauvaise alimentation des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Mortalité maternelles et infantiles • 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des centres de santé ; • Présence des partenaires qui appuient la santé nutrition ; • Existence des COSAN et COGES ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les parents à bien nourrir les enfants • Appuyer l'éducation nutritionnelle ;
Existence de maladie diarrhéique et hydrique	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'eau potable ; • insalubrité, • Insuffisance d'hygiène et d'assainissement, • La population boit de l'eau des mares, 	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup des cas décès ; handicaps des personnes valides, veufs, veuves et orphelins 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent sur l'hygiène et l'assainissement ; • Existence des COSAN et COGES ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des forages dans les villages qui n'en disposent pas, • Sensibiliser la population à utiliser les forages ; • Sensibiliser la population à la bonne pratique d'hygiène et l'assainissement, • Sensibiliser la population à creuser les latrines et à les utiliser ;

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
La population souffre de plusieurs maladies telles que ; diarrhée, paludisme, Infection respiratoire aigüe, conjonctive, dermatose etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un district sanitaire à Goz Beida ainsi que des centres de santés de Ablelaye, Koutoufou, de Djabal et de cantre santé mobile à Gassiré, etc. • Disponibilité des partenaires au développement qui 	Améliorer l'accès de la population cantonale aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des centres santé à Tamadjour et Tcharaw • Sensibiliser la population à la bonne pratique d'hygiène, à aller à la consultation prénatales et post natales, • Approvisionner les centres de santé en médicaments en tout temps, • Sensibiliser la population à la lutte contre les infections, VIH/SIDA et les mariages précoces et forcés • Sensibiliser la population à abandonner les produits des marchands ambulants (docteurs choukous),

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible fréquentation de la consultation prénatale(CPN) et Consultation post-natales(CPON), manque de planning familial ; Difficultés liées à des accouchements à domicile,	<ul style="list-style-type: none"> œuvrent dans la santé ; Existence des COSAN et COGES ; Existence des centres de santé et de l'hôpital de district Bonne volonté politique du gouvernement, Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent dans la santé de reproduction; Existence des COSAN et COGES ; 	<p>Mener des actions de sensibilisation de la population pour améliorer la santé maternelle et infantile et lutter contre le VIH/SIDA</p> <p>Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes allaitantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> Distribuer des moustiquaires à la population, Sensibiliser la population à aller à la consultation prénatales et post natales, Sensibiliser la population à abandonner les mariages précoces et forcés, Sensibiliser les matrones à orienter les femmes enceintes pour les CPN et les accouchements assistés aux centres de santé ; Sensibiliser à aller la vaccination périodique des enfants ;
Malnutrition des enfants et des femmes	Existence des centres de santé ; Présence des partenaires qui appuient la santé nutrition ; Existence des COSAN et COGES ;	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	Sensibiliser les parents à bien nourrir les enfants Appuyer l'éducation nutritionnelle ;
Existence de maladie diarrhéique et hydrique	Disponibilité des partenaires au développement qui œuvrent sur l'hygiène et l'assainissement ; Existence des COSAN et COGES ;		Réaliser et réhabiliter les forages dans les villages. Sensibiliser la population à la bonne pratique d'hygiène et l'assainissement,

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Beaucoup d'enfants en âge de scolarisation ne vont pas à l'école en particulier les filles.	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> Négligence et la méconnaissance de l'école, Insuffisance des moyens financiers L'utilisation des enfants dans les champs et les pâturages Les parents n'ont pas une 	<ul style="list-style-type: none"> Analphabétisme, ignorance, délinquance, banditisme Les mariages précoces et forcé 	<ul style="list-style-type: none"> Nombreux enfants en âge de scolarisation Existence de quelques infrastructures scolaires Existence de quelques structures scolaires, Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école, Dotation des écoles en matériels didactiques, Recyclage des maîtres communautaires, Création des écoles dans les villages qui n'ont pas des écoles,

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
		<ul style="list-style-type: none"> vision du long terme, Les élèves et certains enseignants communautaires partent à la recherche de l'or Insuffisance des enseignants qualifiés en français et arabe, Insuffisance des matériels didactiques, Insuffisance de la cantine scolaire, Insuffisance des infrastructures scolaires, Mobilité des parents, Insuffisance des points d'eaux et des latrines dans les écoles, Les APE ne sont pas dynamiques, Beaucoup des élèves quittent l'école à partir du collège Les parents ne logent pas les enseignants communautaires ; Les parents ne respectent pas leurs engagements avec les maîtres communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> L'exode rural, 	<ul style="list-style-type: none"> partenaires au développement, Existence de la Radio FM, Zone agropastorale par excellence, Le chef-lieu de la Région se trouve dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des bâtiments dans les écoles ; Réalisation des points d'eau et de latrines dans les écoles, Formation et recyclage des APE (Association des Parents d'Elèves), Initiation des jardins scolaires et les AGR pour faire fonctionner l'école, Appui à la politique de maintenir des enfants à écoles, Réalisation des logements des enseignants, Appui aux suivis du paiement des forfaits des maîtres communautaires, Création des centres culturels, Sensibilisation de la population par la radio FM sur l'importance de l'école, Sensibilisation des chefs des villages à prendre des mesures pour que les enfants restent à l'école.
Faible contribution de la jeunesse au développement du canton	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> Les parents n'ont pas pris conscience de l'éducation et de la formation des jeunes, Désorientations et l'oisiveté des jeunes, Insuffisance des infrastructures socio-éducatives et sportives, L'inexistence des centres culturels Conflits interne communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Brigandage, Criminalité, vol, consommation abusive d'alcool et de drogue, Exode rural, Déperdition, Rébellion 	<ul style="list-style-type: none"> Population majoritairement jeune, Bonne volonté du gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un centre de lecture, d'apprentissage et de culture ; Création des activités socioéducatives, culturelles et sportives, Dotation des jeunes des équipements sportifs, Organisation des visites d'échanges et des tournois avec les jeunes d'autres localités, Création et construction des centres d'alphabétisation des jeunes,

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Beaucoup d'enfants en âge de scolarisation ne vont pas à l'école en particulier les filles.	Beaucoup d'enfants ont l'âge d'aller à l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et renforcer la capacité en infrastructures socioéducatives • Mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des écoles communautaires à Amkharouba, Teiba, Al-Amara, Ridjile Al Beida, Altourabi, Ardilik, Itéchané, Boungour, Altourabi, Boukass, Tondolo, Koumi, Amsatarna, Adji, Assassaye, Bendjedid, Djedje, Djoua I, II et III, Tirkignak • Construire les écoles dans les villages qui n'ont pas des écoles à Ablelaye, Gandognan, Tamadjour, Abchour, Modo I, Boukass, Koumi et Amkarouba • Doter les écoles en infrastructures d'eau potable et d'assainissement • Sensibiliser les parents à envoyer les enfants à l'école et à respecter le calendrier scolaire
Faible contribution de la jeunesse au développement du canton	La population est majoritairement jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager les terrains de sport, et construire les centres des jeunes et le centre d'apprentissage pour les jeunes à Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Pauvreté accentuée des femmes	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du partage des responsabilités dans les ménages • Charge de travail domestique importante • Insuffisance d'AGR pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité des femmes, • Le divorce, • Manque de moyens pour contribuer à la prise en charge des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des ONG qui luttent contre les violences basées sur le genre ; • Possibilités de réaliser des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les femmes à faire les petits commerces et les AGR • Octroyer les microcrédits aux femmes • •

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Des enfants ne sont pas déclarés à l'état civil dès leurs naissances		<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance par la population de l'importance de l'acte de naissance Eloignement de services de l'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés pour inscrire les enfants à l'école ; Difficultés pour bénéficier des papiers administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des services étatiques et des ONG qui appuient les déclarations des enfants à la naissance 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ; Plaidoyer auprès des autorités locales et administratives à délivrer les actes des naissances aux enfants,

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Pauvreté accentuée des femmes	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes sont majoritaires dans le canton Possibilités de réaliser des AGR Présence d'autorités locales, présence des organisations de droits de l'homme 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les femmes et créer les conditions favorables à leur autonomisation financière 	<ul style="list-style-type: none"> Octroi des crédits pour les Activités Génératrices des revenus (AGR) aux femmes, Octroi de moulin (à farine/à son/à tomate et gombo) aux femmes, Octroi de décortiqueuses motorisées d'arachide, de la presse huile d'arachide et de sésame Appui aux femmes à faire les petits ateliers de transformation des viandes séchées Appui aux femmes à faire l'élevage des ovins, caprins, volaille, Appui et formation des femmes à faire la couture, teinture, savon....
Des enfants ne sont pas déclarés à l'état civil dès leurs naissances	<ul style="list-style-type: none"> Existence des services étatiques et des ONG qui appuient les déclarations des enfants à la naissance... 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès aux services de l'état civil 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ; Plaidoyer auprès des autorités locales et administratives à délivrer les actes des naissances aux enfants,

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines OP	Tous les villages	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise gestion des revenus des OP Manque de confiance, Insuffisance d'encadrement, Les OP n'ont des objectifs à long terme Création anarchiques des OP Insuffisance de suivi des 	<ul style="list-style-type: none"> Conflit au sein des Organisations Paysannes Démotivation des membres des OP; Pauvreté, 	<ul style="list-style-type: none"> Présence des services étatiques; Présence nombreuse des OP dans le canton, Disponibilité des partenaires à appuyer les organisations locales, Maturité de certaines OP 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des structures Promotion de la bonne gouvernance au sein des OP Suivi du fonctionnement des OP

		partenaires qui financent les OP • Paresse des OP			
--	--	--	--	--	--

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines OP	<ul style="list-style-type: none"> Présence des services étatiques; Présence de nombreuses des OP dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les capacités organisationnelles des OP 	<ul style="list-style-type: none"> Former des membres des OP Sensibiliser les membres des OP à la bonne gestion leurs ressources ; Délivrer les papiers de reconnaissance juridiques après l'encadrement technique des OP, Appuyer les OP aux Activités Génératrices des revenus, Faire le suivi régulier des OP,

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	<ul style="list-style-type: none"> La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages Baisse de la production animale et laitière 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la productivité de l'agriculture tout en veillant à préserver le capital productif Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs Améliorer les conditions de la pratique de l'élevage en réalisant des infrastructures pastorales de production, de transformation et de commercialisation Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et matérielles des producteurs
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> Dégradation des ressources naturelles (flore, faune etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Conserver et gérer rationnellement les ressources naturelles ; Favoriser la prise de conscience de la population sur la nécessité de préserver les RN
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> Faible revenu des ménages 	<ul style="list-style-type: none"> Créer les conditions favorables au développement des activités génératrices de revenus Réaliser des infrastructures commerciales Améliorer l'accessibilité aux marchés et lieux de vente et d'échanges des produits
	Faible rentabilité des activités artisanales	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités techniques, organisationnelles et matérielles des artisans
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> La population souffre de maladies endémiques et épidémiques, La persistance de la mortalité infantile et maternelle Existence de maladie diarrhéique 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès de la population cantonale aux soins de santé Mener des actions de sensibilisation de la population pour améliorer la santé maternelle et infantile et lutter contre le VIH/SIDA Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'enfants en âge de scolarisation ne vont pas à l'école en particulier les filles. • • Faible contribution de la jeunesse au développement du canton 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et renforcer la capacité en infrastructures socioéducatives • • Mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs de l'éducation • Réaliser des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté accentuée des femmes • • Des enfants ne sont pas déclarés à l'état civil dès leurs naissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les femmes et créer les conditions favorables à leur autonomisation financière • Améliorer l'accès aux services de l'état civil
Gouvernance-Paix -Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise gestion des ressources matérielles et financières dans certaines organisations paysannes ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les capacités organisationnelles des OP

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Renforcer les capacités techniques par les aménagements hydro agricoles : 5000 Mètre linaires de digue filtrante, 10000 Mètre linaires de diguette, 10000 Mètre linaires de cordon pierreux	Hassassaye, Amkaroubaye, Tamdjour	ADC/CCD, groupement	40000000	2000000	2016
2- Construire 5 seuils d'épandage	Gassiré, Ganachour, Sanour, Ardilik et Takara	ADC/CCD, groupement	120000000	6000000	2016
3 -Aménagements hydro-agricoles pour cultures de maïs en contre saison	Hassassaye, Douwéi, Tamdjour)	ADC/CCD, groupement	9000000	450000	2016
3 -Construire les 4 puits et 4 forages maraîchers	Idédé, Bara, Doweï, Tamadjour	ADC/CCD, groupement	40000000	2000000	2016
4 -Apport en intrant agricoles	Tous les villages	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	2017
5 Apports de fumiers pour les cultures des céréales pluviales et faire la rotation des cultures	Tous les villages	ADC/CCD, groupement			2015
6-Vulgariser les semences améliorées et adaptées	Ablelaye, Tondolo, Koumi, Boukass, Tamadjour, Ouaddi Garate, Bahara, Tcharaw, Ganachour et Abchour	ADC/CCD, groupement	7000000	350000	2018
7 -Equiper en petits matériels agricoles et	Tous les villages	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	2015

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
animaux de trait pour production des sorghos, mil penicillaire et maïs					
9 -Construction de 15 magasins de stockage des produits agricoles	Ablelaye, Tcharaw, Boungour, Modo ; Sanour, Ganachour, Adjé Attaché, Boukass, Tondolo, Tamadjour, Assassaye, Gassiré et Gouroukoun	ADC/CCD, groupement	105000000	5250000	2015
10 -Production maraichères : puits, motopompe, petits outils, petits aménagement, intrants et haies vives	Koutoufou, Idédé, Gassiré et Ganachour	ADC/CCD, groupement	30000000	1500000	2017
11 -Construction de 4 puits pastoraux	Boungour, Assassaye ; Teiba et Ardilik	ADC/CCD, groupement	18000000	900000	2015
12 -Aménagement de 2 mares pour abreuvement de bétail	Kourma et Koumi	ADC/CCD, groupement	12000000	600000	2017
13 - Construction de 3 parcs de vaccination dans la zone de concentration du bétail	Koumi, Ganachour, Koutoufou	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	2016
14 - Faire l'embouche ovine dans 3 villages	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	2017
15- Appuyé l'élevage amélioré des ovins, des caprins et de la volaille	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	15000000	750000	2016
16- Balisage de 4 couloirs de transhumances et aménagement des aires de stationnement dans les zones de pâturage	Ablelaye, Adjé Atchach, Arkab, Djenou et Algaraye	ADC/CCD, groupement	15000000	750000	2016
17- Petit atelier de transformation des viandes séchées	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	50000000	2500000	2017
Total			274000000	13700000	

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Production des plants, plantation d'arbre et création des comités villageois d'autodéfense de l'environnement	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	201-
2. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages (16 villages)	Tous les villages	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	2015
3. Faire reboisement et les mis en défens des espaces à potentiels forestiers	Gassiré, Modo, Ardilik, Ganachour, Margal, et Ambrebregne	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	2016
4. Création de 4 sites de reboisement	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	5000000	250000	2015
5. Formation et sensibilisation de la population à la	Tous les villages	ADC/CCD, groupement	5000000	250000	2017

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
bonne gestion des ressources naturelles					
Total			32000000	1600000	

4.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement des 3 marchés hebdomadaires du canton	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	21000000	1050000	2016
2. Construction des 3 magasins avec les matériaux durables	Abchour, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	18000000	900000	2017
3. Aménagement sur les pistes d'accès aux marchés hebdomadaires	Goz-Beida – Ablelaye,	ADC/CCD, groupement			
4. Créer les caisses d'épargne et de crédit et octroyer les crédits aux jeunes promoteurs	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	2016
5. Aménagement de l'axe qui traverse l'Ouaddi Douwei	Koutoufou, d'Ablelaye et de Kerfi	ADC/CCD, groupement			
6. Dotation de 3 marchés hebdomadaires des points d'eaux et des latrines	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	2016
7. Construction d'un centre de formation professionnelle des artisans	Goz-Beida	ADC/CCD, groupement			
8. Former les artisans du canton	Goz-Beida	ADC/CCD, groupement	4000000	200000	2016
Total			59000000	2950000	

4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 2 centres de santé	Tamadjour et Tcharaw	ADC/CCD, COGES/COSAN	80000000	4000000	2016
2. Création de 4 comités d'assainissement et les doter des kits	Ablelaye, Koutoutoufou, Goz-Beida et Gassiré	ADC/CCD, COGES/COSAN	1000000	50000	2015
3. Organiser les séances de Sensibilisation de la population a abandonné les produits des marchands ambulants (docteurs choukou)	Tous les villages	ADC/CCD, COGES/COSAN			2015

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
4. Organiser 30 séance de Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène, à aller à la consultation prénatales et post natales ainsi qu'à la lutte contre les infections, VIH/SIDA	Ablelaye, Koutoutoufou, Goz-Beida et Gassiré	ADC/CCD, COGES/COSAN	2000000	100000	2016
5. Réalisation des forages dans les villages		ADC/CCD, COGES/COSAN			2015
6. Construction des châteaux d'eaux	Tcharaw	ADC/CCD, COGES/COSAN			2018
7. Organisation des séances de sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et l'assainissement,	Tous les villages	ADC/CCD, COGES/COSAN	2000000	100000	2016
9. Appui à la formation des COSAN et COGES	Ablelaye, Koutoutoufou et Gassiré	ADC/CCD, COGES/COSAN	2000000	100000	2015
Total			87000000	4350000	

4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction des écoles	Ablelaye, Gandognan, Tamadjour, Abchour, Modo I, Boukass, Koumi et Amkarouba	ADC/CCD, APE	120000000	6000000	2016
2. Réalisation de 8 points d'eau et des latrines dans les écoles	Ablelaye, Gandognan, Tamadjour, Abchour, Modo I, Boukass, Koumi et Amkarouba	ADC/CCD, APE	60000000	3000000	2016
3. Organisation des séances de formation et recyclages des maîtres communautaires	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, APE	D	300000	
4. Formation et recyclages des APE	Toutes les écoles du canton	ADC/CCD, APE	5000000	250000	
5. Construction et équipement de 2 centres des jeunes	Koutoutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, APE	45000000	2250000	2018
6. Formation des jeunes en entrepreneuriat	Tout le canton	ADC/CCD, APE	3000000	150000	2016
7. Création des 3 centres d'alphabétisation	Ablelaye, Koutoutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, APE	3000000	150000	2017
Total				12550000	

4.6. Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Octroyer des crédits pour les Activités Génératrices des revenus (AGR) aux femmes	Tout le canton	ADC/CCD et OP	6000000	300000	2016
2. Octroyer de décortiqueuse motorisée d'arachide, de moulin (à farine/à son/à tomate et gombo), de la presse à huile d'arachide et de sésame	Ablelaye, Koutoutoufou et Tcharaw	ADC/CCD et OP	20000000	1000000	2015
3. Appuyer faire les petits ateliers de transformation des viandes séchées	Ablelaye, Koutoutoufou et Tcharaw	ADC/CCD et OP	6000000	300000	2017
4. Appuyer les femmes à faire l'élevage des ovins, caprins, volaille,	Tout le canton	ADC/CCD et OP	6000000	300000	2015
5. Appuyer et former les femmes à faire la couture, teinture, savon etc.	Ablelaye, Koutoutoufou et Tcharaw	ADC/CCD et OP	6000000	300000	2017
6. Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ;	Tout le canton	ADC/CCD et OP	2000000	100000	2016
7. Plaidoyer auprès des autorités locales et administratives à délivrer les actes des naissances aux enfants...	Tout le canton	ADC/CCD et OP			
Total			47000000	2350000	

4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibiliser la population à la gestion saine des conflits et des ressources des OP,	Ablelaye, Koutoufou, Tcharaw et Goz-Beida	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	2016
2. Construire le bureau de l'ADC	Goz-Beida	Population, Etat et les ONG	4000000	200000	2018
Total			14000000	700000	

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Pour que ces actions soient mise en œuvre l'ADC sera à mesure d'amorcer par la réalisation des actions considérées prioritaires et nécessaires par la population. Toutes les ouches seront touchées. Un dynamisme social et socio-économique soit structuré.

L'exécution des actions prioritaires retenues dans le PDL seront faites suivant les programmes définis tout en suivant les sources de financement diversifiées. Le canton doit compter d'abord sur son propre (cotisations, activités génératrices de revenus, activités communautaires, collectes dans les marchés hebdomadaires etc.). Il y a des types des microprojets dont le canton ne doit faire appel aux sources extérieures.

Concernant les projets et programmes, le canton doit courtiser des ONG nationales, ONG internationales, les Associations de Développement pour qu'elles puissent appuyer le canton à les réalisées. Pour ce faire, l'ADC doit mobiliser l'ensemble de la population du canton à développer des stratégies pour assurer les financements des projets. Des rencontres et des concertations doivent se tenir périodiquement pour que des décisions formelles soient prises pour l'exécution des projets. L'ADC doit procéder à la collecte en nature qu'en espèce pour les projets d'intérêt villageois, inter villageois et cantonal. Les populations du canton doivent fournir un effort propre avant de solliciter des appuis extérieurs. Les apports des partenaires au développement seront sous la forme des dons, des legs, des subventions...LE CCD va représenter les villages, les grappes des villages ou les OP auprès des bailleurs de fond et autres. L'ADC suivra les dossiers du canton.

La réalisation des projets du PDL demande la participation de tous les fils du canton c'est-à-dire tous les acteurs sont concernés puisque chacun un réel rôle à jouer. Les principaux acteurs sont notamment l'ADC/CCD, l'UGDV, l'ODV, les OP ainsi que l'Etat à travers les services déconcentrés, les partenaires au développement, les Organisations de la Société Civile (OSC), les prestataires de services et autres.

Les différents acteurs

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils forment le groupe dynamique du processus de Développement du canton. La réalisation des exécutions des projets du PDL peut se faire si la mobilisation et l'organisation des populations se fait sans paille. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle fondamental dans le diagnostic et l'identification des projets. D'abord le développement du canton est un problème des acteurs locaux. Ils seront devant la scène du début à la fin c'est-à-dire du financement et de l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

Ils sont les représentants de l'Etat dans le canton. Ils apporteront au canton et aux populations les appuis techniques nécessaires dans le montage des dossiers et d'exécution de certains projets. Ils assureront le suivi et le contrôle des réalisations. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques. Chaque service à son rôle à jouer dans son domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit notamment des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui doivent apporter un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les Organisations de la Société Civile sont les ONG (surtout locales), les Association locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur.

Elles auront à contribuer à la mise en œuvre des actions en produisant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles contribueront à participer au renforcement des capacités des acteurs locaux. Elles joueront un rôle de partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils soutiendront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL. Ils pourront apporter leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. La population va Solliciter leur appui à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour le renforcement de leur capacité technique.

Les prestataires pourront réaliser des études techniques et socio-économiques et construire les ouvrages et infrastructures etc.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Nous population du canton Goz-Beida avons mis en place un Comité Cantonal de Développement élus à l'atelier cantonal de sensibilisation et d'information pour mener à bien notre PDL. Il a comme tâches :

- ❖ Organiser le déroulement du processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- ❖ Garantir la qualité du PDL ;
- ❖ Soutenir le PDL devant le CDA ;
- ❖ Appuyer les initiateurs de projets inscrits au PDL ;
- ❖ Mettre en place les comités de gestion et d'entretien des ouvrages
- ❖ Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- ❖ Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan
- ❖ Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- ❖ Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- ❖ Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- ❖ Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le CCD doit assurer le suivi des actions de la mise en œuvre et coordonne les exécutions des distinctes actions. Il mettra un mécanisme de suivi-évaluation participatif. Il appuiera les différents comités à faire le suivi trimestriel, semestriel et annuel des actions qui pourront se réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- d'appuyer le suivi et l'évaluation des activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Il le fera par rapports aux prévisions et aux objectifs attendus.
- de veiller à évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur les aspects socio-économiques ;
- de suivre le dynamisme du développement communautaire. Il appuiera l'efficacité des organisations locales ainsi le mode de gestion des ressources qui sera le degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique... ;
- d'entamer, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population du canton, les mesures nécessaires d'amélioration de l'efficacité des interventions et des appuis au processus de développement local.
- Il sera question d'instaurer un suivi-évaluation participatif qui consiste à suivre rigoureusement l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées. Les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires pour la suite des opérations. ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2ème année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4ème année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes. Il est nécessaire d'organiser selon les périodiques une table ronde des intervenants pour évaluer la mise en œuvre du PDL et décider des financements. L'ADC doit avoir des contacts avec les bailleurs sur la possibilité de localiser les projets et priorité du PDL. Elle doit suivre les différents comités mis sur pied qui sont les ODV, UGDV à suivre le chronogramme de travail établi comme un canevas de travail.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcer les capacités techniques par les aménagements hydro agricoles : 5000 Mètre linaires de digue filtrante, 10000 Mètre linaires de diguette, 10000 Mètre linaires de cordon pierreux	Hassassaye, Amkaroubaye et Tamdjour	ADC/CCD, groupement	40000000	2000000	38000000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
2. Construire 5 seuils d'épandage	Gassiré, Ganachour, Sanour, Ardilik et Takara	ADC/CCD, groupement	120000000	6000000	114000000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
3. Construire les 4 puits et 4 forages maraichers	Idédé, Bara, Doweï, Tamadjour	ADC/CCD, groupement	40000000	2000000	3800000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
4. Equipement en petits matériels agricoles et animaux de trait pour production des sorghos, mil penicillaire et maïs	Tout le canton	ADC/CCD, groupement	6000000	300000	5700000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
5. Construction de 15 magasins de stockage des produits agricoles	Ablelaye, Tcharaw, Boungour, MODO ; Sanour, Ganachour, Adji Attaché, Boukass, Tondolo, Tamadjour, Assassaye, Gassiré et Gouroukoun	ADC/CCD, groupement	105000000	5250000	99750000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
6. Production maraichères : puits, motopompe, petits outils, petits aménagement, intrants et haies vives	Koutoufou, Idédé, Gassiré et Ganachour	ADC/CCD, groupement	30000000	1500000	28500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mars-15	

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
7. Construction de 4 puits pastoraux	Boungour, Assassaye ; Teiba et Ardilik	ADC/CCD, groupement	18000000	900000	17100000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mars-15	
8. Construction de 3 parcs de vaccination dans la zone de concentration du bétail	Koumi, Ganachour, Koutoufou	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	9500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres		
9. Appuyé l'élevage amélioré des ovins, des caprins et de la volaille	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	15000000	750000	14250000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres		
10. Balisage de 4 couloirs de transhumances et aménagement des aires de stationnement dans les zones de pâturage	Ablelye, Adji Atchach, Arkab, Djenou et Algaraye	ADC/CCD, groupement	45000000	2250000	42750000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres		
TOTAL			429000000	21450000	373350000			

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Production des plants, plantation et création de 3 comités villageois d'autodéfense de l'environnement	Ablelaye, Koutoufou et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	9500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
2. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages (16 villages)	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	12000000	600000	11400000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
3. Création de 4 sites de reboisement	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	8000000	400000	7200000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
TOTAL			30000000	1500000	28100000			

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
-----------------	--------------	-----------	------	--------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------	----------------	-------

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Créer 4 caisses d'épargne et de crédit et octroyer les crédits aux jeunes promoteurs	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	9500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
2. Dotation de 3 marchés hebdomadaires des points d'eaux et des latrines	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	20000000	1000000	19000000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
3. Former 20 artisans du canton	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	4000000	200000	3800000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
TOTAL			34000000	1700000	32300000			

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Construction de 8 écoles	Ablelaye, Gandognan, Tamadjour, Abchour, Modo I, Boukass, Koumi et Amkarouba	ADC/CCD, APE	120000000	6000000	114000000	IPEP,	avr-15	1 an
2. Réalisation de 8 points d'eau et des latrines dans les écoles	Ablelaye, Gandognan, Tamadjour, Abchour, Modo I, Boukass, Koumi et Amkarouba	ADC/CCD, APE	60000000	3000000	5700000	IPEP,	mai-15	1 an
3. Organisation des séances de formation et recyclages des maîtres communautaires	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, APE	6000000	300000	5700000	IPEP,	mai-15	1 an

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
4. Formation et recyclages des APE	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, APE	5000000	250000	4750000	IPEP,	avr-15	1 an
TOTAL			191000000	9550000	130150000			

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Octroyer de décortiqueuse motorisée d'arachide, de moulin (à farine/à son/à tomate et gombo), de la presse huile d'arachide et de sésame	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	20000000	1000000	19000000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
2. Appuyer les femmes à faire l'élevage des ovins, caprins, volaille,	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	9500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
3 Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil ;	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	2000000	100000	1900000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an
TOTAL			32000000	1600000	30400000			

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibiliser la population à la gestion saine des conflits et des ressources des OP,	UGDV d'Ablelaye, de Koutoufou, de Goz-Beida et Tcharaw	ADC/CCD, groupement	10000000	500000	9500000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	avr-15	1 an
2. Construction d'un bureau	Goz-Beida	ADC/CCD, groupement	4000000	200000	3600000	PAPAT, GIZ, ACORD et autres	mai-15	1 an

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
TOTAL			14000000	700000	13100000			

CONCLUSION

La réalisation du PDL du canton Goz-Beida est le fruit d'un travail harmonieux fourni par la majorité de la population du canton. L'élaboration d'un PDL est une approche participative du développement à la base sollicitée par les hautes autorités du Tchad et beaucoup de partenaires au développement. Sa réalisation est l'œuvre de l'ensemble de la population de notre canton qui a participé massivement au processus puisqu'elle est soucieuse de son développement. C'est pour la première fois que notre canton a élaboré son DPL, pour qu'il vive, nous devons d'abord compter sur notre propre capacité mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires avant de compte sur la contributions des partenaires au développement.

En somme le coût global de la mise en œuvre du plan, la subvention attendue, le cofinancement attendu est exorbitant mais le canton doit doubler d'effort la mise en œuvre pour la première année et progressivement on va atteindre nos objectifs. Certaines activités liées aux renforcements des capacités des acteurs du plan pour qu'ils puissent bien gérer sa mise en œuvre ne sont pas accès développées mais pour bonne amélioration des capacités de gestion du PDL, l'ADC et le CCD auront besoin des formations. Pendant les multiples rencontres, la population reconnaît que le canton dispose des potentialités énormes malgré certains problèmes qui minent son développement. La population du canton, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG partenaires et l'équipe de l'OCL ont apporté un appui particulier à la confession de ce plan. Cette réalisation a été possible grâce à l'appui technique et financier du PADL-GRN Antenne de l'Est qui œuvre pour la réhabilitation de l'Est du Tchad à travers une approche de développement local.

Pour ce faire, le PDL devient un outil indispensable pour permettre d'établir une vision concertée et durable pour le canton. Le bon usage de ce document permet de résoudre les problèmes du sous-développement du canton mentionnés ci haut. Les actions qui ont été planifiées sont les résultats des Assembles Générales des groupes de villages et cantonales. Le canton Goz-Beida porte l'espoir sur ce plan concis par la population pour une période de quatre ans tout en œuvrant en faveur de l'amélioration de la situation socio-économique de la population. Qui est chargée à travers son comité de pilotage à sa large diffusion pour une adhésion massive à sa mise en œuvre.

ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,
Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
Personnes ressources contactées,*

Membres du Comité de Développement Cantonal,

LISTE GENERALE DES ADC

BUREAU EXECUTIF DE L'ADC DU CANTON Goz-Beida

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION	LIEU DE PROVENANCE	Contacts
1	Haroun Mourssal Bauche	Président	Tcharaw	63 71 19 69 90 98 34 45
2	Tamaral Djinan Mahamat	Vice-présidente	Damré Djabal	
3	Ibrahim Awat	Secrétaire général	Sannour 1	68367924
4	Ahmat Younous Hamat	Secrétaire général adjoint	Ablelaye 1	68375065
5	Achta Abakar	Trésorière générale	Amkarouba	
6	Adam Mahamat Zene	Trésorier général adjoint	Ablelaye	66980329
7	Nil Idekim	1 ^{er} Conseiller	Almout Al Alhamar	63284019
8	Marguia Abdoulaye	2 ^{ème} Conseillère	Ablelaye	62328503
9	Brahim Bourma	3 ^{ème} Conseiller	Koutoufou	68215020
10	Badawi Adam	1 ^{er} Commissaire au compte	Tcharaw	68215026
11	Daoud Youssouf	2 ^{ème} Commissaire au compte	Gassiré	
12	Alhadji Adam Cherif	Chargé des matériels	Modo 2	66066978
13	Acyl Abdrahim	Chargé des matériels adjoint	Abchaour	

Noms des animateurs locaux,

N°	Nom et prénoms	Localité
1	MAHAMAT ABDOULAYE	Goz-Beida
2	MOUSTAPHA AZENE	Tcharaw

LES GROUPES THEMATIQUES

Voici les listes des groupes thématiques du Canton Goz-Beida

Koutoufou

Domaine	Nom et prénoms	Sexe	Fonction	Localité	Contacts
Agriculture-élevage	Annour Adam	M	Agro- pasteur	Koutoufou	68626724
Santé	Younous Sossal	M	Cultivateur	Al-Himedé Bir Assal	63997057

Education	Tahir Mahamat	M	Mbre de l'UDGV	Koutoufou	
Environnement-GRN	Abchidé Adoudou	M	Mbre de l'UDGV	Djabal Amir	68213136
Culture jeunesse et sport	Brahim Bourma	M	Mbre de l'UDGV	Koutoufou	68215028
Economie	Khatir Abdoulaye	M	Mbre de l'UDGV	Al-Himédé	66134232
Affaire sociale et genre	Fatimé Abdoulaye	F	Mbre de l'UDGV	Koutoufou	

Ablelaye

Domaine	Nom et prénoms	Sexe	Fonction	Localité	Contacts
Agriculture-élevage	Nil Idekhim	M	Mbre de l'ADC	Al-Amout Al Ahmar	62328503
Santé et assainissement	Adam Mahamat Zène	M	Mbre de l'ADC	Ablelaye	66980329
Education	Ahmat Younis	M	Mbre de l'ADC	Ablelaye	68375065
Environnement-GRN	Ousman Azarak	M	Mbre de l'UDGV	ADJI Atach	63605371
Culture jeunesse et sport	Ramadan Hassan	M	Mbre de l'UDGV	Guiltehé	
Economie	Awat Moussa	M	Mbre de l'UDGV	Djejé	63338279
Affaire sociale et genre	Mardjiya Abdoulaye	F	Mbre de l'ADC	Ablelaye	

Tcharaw

Domaine	Nom et prénoms	Sexe	Fonction	Localité	Contacts
Agriculture-élevage	Djibrine Bichara	M	Mbre de l'UDGV	Amhoudjara	63681811
Santé et assainissement	Ahmat Zakaria	M	Mbre de l'UDGV	Tcharaw	
Education	Badawi Adam	M	Mbre de l'ADC	Tcharaw	63421178
Environnement-GRN	Mahamat Markhani	M	Mbre de l'UDGV	Tarkignak	60051634
Culture jeunesse et sport	Abdelaziz Adam	M	Mbre de l'UDGV	Gandogna	66371453
Economie	Issakha Akhabach	M	Mbre de l'UDGV	Himédé Arabe	63338279
Affaire sociale et genre	AchtaAbakar	F	Mbre de l'UDGV	Tcharaw	

Goz-Beida

Domaine	Nom et prénoms	Sexe	Fonction	Localité	Contacts
---------	----------------	------	----------	----------	----------

Agriculture-élevage	Adam Cherif	M	Mbre de l'UDGV	Modo I	
Santé et assainissement	Abakar Khatir	M	Mbre de l'UDGV	Gassiré	
Education	Brahim Awat	M	Mbre de l'ADC	Sannour	68367914
Environnement-GRN	Abdelrahaman Younous	M	Mbre de l'UDGV	Modo II	66310388
Culture jeunesse et sport	Abakar Hamid	M	Mbre de l'UDGV	Koubigou	93665401
Economie	Bachir Khassim	M	Mbre de l'ADC	Djabal	
Affaire sociale et genre	Tamral Djinan	F	Mbre de l'ADC	Djabal	

*Calendrier de travail des CT
Rapport des travaux des commissions thématiques*

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

N°	Village	Nombre de ménages	Hommes	Femmes	Enfants	Population totale
1	Gourou					
2	Gouroukoun					
3	Koubigou					
4	Gassiré					
5	Modo					
6	Sanour					
7	Gandoyan					
8	Ganachour					
9	Tcharaw					
10	Abchour					
11	Ardilik					
12	Koutoufou I					
13	Koutoufou II					
14	Amkharouba					
15	Amsatarna					
16	Ablelaye					
17	Gondogna II					
18	Lelima					
19	Saraf Atourabi					
20	Tarkignak					
21	Amdidane					
22	Djeguina					
23	Himeda Arabe					
24	Teiba					
25	Amhoudjara					
26	Saraf Atourab					
27	Itéhani					
28	Amdidane					
29	Sougougourt					
30	Am-Hadjar					

31	Bri Nougana				
32	Sara Altourabi				
33	Tinkingnang				
34	Rigil Beida				
35	Djeguina				
36	Sour Djoumala				
37	Gondogna				
38	Koutoufou				
39	Achaway				
40	Kreygo				
41	Djoua				
42	Malandja				
43	Khibaha				
45	Daranaim				
46	Alhiméde				
47	Kereygou II				
48	Khibeché				
49	Djabal Amir				
50	Daranaim				
51	Bendjadid				
52	Djoula				
53	N'djaména				
54					
55	Alhafire				
56	Kireygou				
57	Rahat Abéché				
58	Guiltché				
59	Damré Garade				
60	Garade				
61	Tandolo				
62	Ablelaye I				
63	Andjeleti				
64	Guiltché Baba Moussa				
65	Guiltché				
67	Khachkhacha				
68	Damré Mide Fine				
69	Adji Oulad Abjouda				
70	Djejé Ablelaye				
71	Alkibat II				
72	Ablelaye				
73	Abdam Garadaye II				
74	Asawira Darassalam				
75	Alkokab II				
76	Adji Amcharamit				
77	Amsatarna				
78	Adji Hidjer				
79	Bani Halba				
80	Adji Woulad Abdjouba				

81	Alamaud Al-Ahmar					
82	Adji Irekit					
83	Kokab DOUNGOUSS					
84	Hadjer Djebé					
85	Adji Atach					
86	Gueltché Babanouba					
87	Mouraye					
88	Al-Himera					
89	Darassalam					
90	Djeje					
91	Damré Hidjer Kokab					
92	Damré Mide Fine					
93	Djabal Damré					
94						
95						
96						
97						
98						
99						

Assemblée Générale Cantonale de diagnostic participatif

Sous-préfecture : GOZ-BEIDA

Canton : Goz-Beida

Lieu : GOZ-BEIDA

Date : 13/05/2014

N°	NOM et Prénoms	Institution	Lieu de Provenance
01	Allamin Izadine		Amhoudjara
02	Mahamat Markhani		Tarkiné
03	Ibrahim Bichara		Lelima
04	Abderamane Younouss		Modo III
05	Atteib Haroun	S G ADC	Ridjil doud
06	Tamoural Djinan mahamat	Vice-président ADC	Damré Hager Djabal
07	Achata Abakar		Amkharouba
08	Nil Idekhim	Membre de Commission	Ab lelaye
09	Ahmat Younouss Hamat	SG AD	Ablelaye
10	Adam Mahamat zene	Trésorière Adjoint	Ablelaye
11	Djibrine Bichara Adam		Amhoudjara
12	Abdelaziz Adam	Membre de commission	Gandagna
13	Adam Cherif		Modo
14	Assali Djimet Awat		Takignak
15	Dahié Adoud	Membre de commission	Ridjil doud
16	Ahmat Bahar Youssouf		Modo

17	Souleyman Hamid	SG A	Takara
18	Mahamat Adam Zakaria		Sanour II
19	Annour Mahamat		Takara
20	Moustapha Azen		tcharao
21	Abakar Hamit Hassan		Koubigou
22	Hawa Mahamat		Koubigou
23	Amdawai Ghignefat		Koubigou
24	Fatimé Abdoulaye		Koutoufou
25	Adam younouss		Koutoufou
26	Moussa Doudjo		Koutoufou
27	Haroun Moursal		Tcharao
28	Abdoulaye Khatir Mahamat		Koutoufou
29	Ibrahim Bourma		Koutoufou
30	Youssef Pouding Guélié	Chef de zone sanitaire	Goz-Beida
31	Ngarndolum Service	APLFT	Goz-Beida
32	Dr Belebaye Tongongar	FAO	Goz-Beida
33	Mme Ondine Tsacomas	COOPI	Goz-Beida
34	Belengar Jacob	ONDR	Goz-Beida
35	Mahamat Habib Térab	BCI	Goz-Beida
36	Lenan Sidoine	UNFPA	Goz-Beida
37	Dieudonné Dounia	OCHA	Goz-Beida
38	Issa Moursal Bauche	Chef de Canton	Goz-Beida
39	Barka Liman Barka	Fédération Al-tahkhadoum	Goz-Beida
40	Brahim Paul Adam	Animateur Fédération	Goz-Beida
41			
42			